



Charbonneau Anne-Laure
Master 2 Sciences Po Lyon
Mémoire de recherche
Soutenu le 23 septembre 2010

Stage UNHCR Rabat Février-Juillet 2010

Migration et violences sexuelles :

La femme africaine, monnaie d'échange sur la route de la migration transsaharienne vers le Maroc.

« *L*es gens qui voyagent avec toi, ils ne pensent pas à te protéger, ils ne s'organisent pas, tu es une femme, tu es exposée, mais ils te laissent comme ça, tu es un moyen pour eux de passer. »

Une réfugiée congolaise à Rabat

Merci à tous les migrants qui m'ont accordé leur confiance.
J'espère avoir rapporté fidèlement vos paroles.
Souhaitons que cette recherche contribue à conscientiser les acteurs politiques influents. Je remercie également tous les acteurs de l'humanitaire qui ont participé à cette étude.

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION..... | 5 |
| PROBLEMATIQUE..... | 8 |
| METHODE D'INVESTIGATION ET BIBLIOGRAPHIE..... | 12 |
| 1. « LA ROUTE » : ORGANISATION SPATIALE..... | 14 |
| 1. UN SYSTEME ORGANISE SOUS LES YEUX DES AUTORITES LOCALES : | 14 |
| 1.1. LES ETAPES DANGEREUSES POUR LES FEMMES : | 15 |
| 1.2. LES EPISODES DE VIOLENCES : | 18 |
| 1.3. LE ROLE DES AUTORITES LOCALES..... | 19 |
| 2. L'HEBERGEMENT SUR LA ROUTE : L'EXEMPLE D'Oujda | 21 |
| 2.1 LES MAISONS ISOLEES..... | 21 |
| 2.2 LES TRANQUILLOS D'Oujda..... | 22 |
| 2.3 LES MAISONS ISOLEES : LES VICTIMES DE LA TRAITE..... | 23 |
| 2.4 LA CITE UNIVERSITAIRE..... | 24 |
| 3. « LA ROUTE » : INTERACTIONS HUMAINES..... | 26 |
| 1. RESEAUX DE TRAFIC ET RESEAUX DE TRAITE : | 26 |
| 1.2. TRAITE ET TRAFIC..... | 26 |
| 1.3. LES CHAIRMANS : PRESENTS DANS LES DEUX SYSTEMES DE TRAVERSEE..... | 27 |
| 1.4. LES RESEAUX DE TRAITE..... | 27 |
| 2. LES INTERACTIONS DE LA ROUTE | 31 |
| 2.1. DES INTERACTIONS QUI CHANGENT AU COURS DU VOYAGE : LES COMPAGNONS DE VOYAGE, PROTECTEURS OU OPPRESSEURS ? | 31 |
| 2.2. LE CORPS DE LA FEMME DANS LA MAIN DES HOMMES : LE CHANTAGE | 32 |
| 2.3. UNE SITUATION DE NON-CHOIX | 33 |
| 2.4. LE STATUT DU MIGRANT, AU CARREFOUR DES ACTEURS DE L'HUMANITAIRE | 34 |
| 3. LA PROSTITUTION A L'ARRIVEE ET SES RESEAUX | 36 |
| 2.5. ALCOOL ET PROSTITUTION..... | 36 |
| 2.6. LES AGENTS DE PROXIMITE..... | 37 |
| 2.7. LES MAISONS CLOSES DE TRAITE A RABAT | 37 |
| 3. « LA ROUTE » : CONSEQUENCES ET ENJEUX..... | 39 |
| 1. LES CONSEQUENCES PSYCHOLOGIQUES ET SOCIALES DE LA VIOLENCE SEXUELLE | 39 |
| 1.1 DES EPISODES REPETES, UN ELEMENT CONSTITUTIF DU VECU DES FEMMES | 39 |
| 1.2 DES SYMPTOMES POST-TRAUMATIQUES..... | 40 |
| 1.3 UN DENI ET UN OUBLI FORCE | 41 |
| 1.4 UN OSTRACISME SOCIAL : LA FEMME RESPONSABLE DE SON VIOL..... | 42 |
| 1.5 PLUS JAMAIS ! | 43 |
| 2. DES TENTATIVES DE REPONSES DES ONG, DES ASSOCIATIONS LOCALES ET DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES | 44 |
| 2.1 UNE VOLONTE DE TRAVAILLER EN COORDINATION | 45 |
| 2.2 DES SEANCES DE SENSIBILISATION | 47 |
| 2.3 DES PUBLICATIONS POUR INFORMER | 47 |
| 2.4 LE TRAVAIL DE TERRAIN DANS LES REGLES DU JEU DES ACTEURS MIGRANTS..... | 49 |
| CONCLUSION..... | 50 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 53 |

Table des illustrations

| | |
|--|----|
| Figure 1 – « OUJDA ». La gare d'Oujda. | 13 |
| Figure 2 – Principales villes, carrefours de migrants, sur la route de l'Afrique centrale et de l'Ouest vers le Maroc | 14 |
| Figure 3 – Le commissariat d'Oujda. | 19 |
| Figure 4 – Un exemple de tranquillo aux environs d'Oujda. Photo : Association X | 22 |
| Figure 5 – La cité universitaire d'Oujda. Photo : Anne-Laure Charbonneau | 24 |
| Figure 6 – Les tentes de la cité universitaire, sur le terrain de foot. | 25 |
| Figure 7 – Un exemple de zodiac..... | 29 |
| Figure 8 – La voiture de MSF. Oujda..... | 45 |
| Figure 9 – Procédure UNHCR de soutien aux victimes des SGBV (sexual gender based victims). UNHCR Rabat | 46 |

INTRODUCTION

Parler de la violence sexuelle faite aux femmes sur les routes de migrations est un choix sociologique qui veut mettre en lumière une violence restée cachée jusqu'à 2007 dans le champ scientifique des sciences sociales. Le sujet de la migration et de ses conséquences, comme tout sujet médiatique, est alimentée par les acteurs qui choisissent d'en parler et beaucoup de ses réalités sont encore méconnues. On a vu émerger le phénomène des pirogues dans les médias et dans les travaux de recherche depuis les années 2003 ; les refoulements dans le désert et les processus de contrôle de la frontière marocaine-espagnole sont sortis de l'ombre à la suite aux événements de Ceuta et Mellila en 2005, mais on peut noter une quasi-invisibilité du thème de la violence sexuelle, jusqu'à 2007.

Beaucoup de réalités vécues par les migrants et réfugiés restent méconnues car régies par des rapports de pouvoir informels, relevant souvent du trafic illégal et donc cachées. Il n'en est pas moins vrai que les dangers de la route sont en train d'augmenter puisque « *ces populations ont été forcées à s'embarquer dans des voyages de plus en plus longs et dangereux (vu la difficulté à utiliser les routes traditionnelles en raison des contrôles stricts aux frontières)* »¹

Les institutions internationales, comme l'United Nations High Commissioner for Refugees², et les Organisations Non Gouvernementales³ internationales comme Caritas, Terre des hommes ou Médecins Sans Frontières par exemple sont témoins des conséquences des « événements de la route » sur les migrants à travers les consultations médicales, psychologiques ou les demandes de prise en charge de ces populations. L'UNHCR, à travers les récits des demandeurs d'asile qui témoignent en vue de leur accession éventuelle au statut de « réfugié », entend des témoignages relatant les épreuves qu'ont dû traverser les migrants sur la route, entre passeurs, maisons ou camps d'hébergement, passages douaniers et policiers ou encore traversée du désert. Médecins sans frontières lors de ses consultations observe également des symptômes alarmants quant aux conséquences médicales des traumatismes vécus sur la route, notamment sur la population féminine.

En parallèle des actions que ces acteurs tentent de mettre en place pour contrer le phénomène ou pour du moins en soigner les plaies, il est important d'en parler et c'est le but de ce mémoire : donner la parole aux femmes et aux hommes qui ont été témoins et victimes de ce qui se passe sur la route et des acteurs qui travaillent avec eux.

¹ *Violence sexuelle et migration : La réalité cachée des femmes subsahariennes arrêtées au Maroc sur la route de l'Europe*, MSF Espagne, 07 avril 2010

² Noté UNHCR dans la suite du rapport

³ Noté ONG dans la suite du rapport

Smaïn Laacher remarque que :

« Le silence des études sur les femmes migrantes (migrantes ordinaires, migrantes clandestines, demandeuses d'asile et réfugiées) réside dans le fait que la vulnérabilité, la violence sous toutes ses formes, l'exploitation et la discrimination ne sont envisagées et traitées que dans deux espaces nationaux: le pays d'origine et le pays d'accueil. Jamais pendant le voyage clandestin. Un exemple parmi d'autres : dans le livre dirigé par Christine Ockrent qui s'intitule Le livre noir de la condition des femmes (XO éditions, 2006), qui se veut un panorama mondial sur les violences faites aux femmes, il n'y a pas un seul article sur la violence que subissent les femmes pendant leur voyage clandestin du Sud vers le Nord. Pourtant ce livre contient 70 articles sur un total de 954 pages. Toutes les formes de violence sont abordées sauf celle qui nous intéresse ici. »⁴

Ce silence s'explique également (et nous développerons ce thème dans notre étude) d'une part par la honte qui suit la violence sexuelle que les femmes subissent sur la route et d'autre part par l'oubli qu'elles tentent de mettre en œuvre suite à leur voyage, tel un processus de survie psychologique dans le but de pouvoir continuer une vie «normale». Le rapport de Médecins Sans Frontières⁵ 2010 explique que *« la parole est ici barrée, pour longtemps, par la honte et la souillure. »*⁶

La violence sexuelle existe certes au niveau de la route mais elle est quelquefois une réalité qui existe avant et après le voyage et la victime en vient parfois à intérioriser cette réalité comme une norme, certes à déplorer, mais sans l'identifier comme une violence en tant que telle. Les viols, pour prendre l'exemple du Congo, sont une arme de guerre et sont une actualité quotidienne : *« Les femmes et les jeunes filles sont victimes de la 'guerre dans la guerre' qui se déroule dans l'est de la RDC : celle de la violence sexuelle. Selon un rapport de Human Rights Watch, la violence sexuelle a été utilisée comme une arme de guerre par la plupart des forces impliquées dans ce conflit : les membres du RCD, les militaires rwandais, ainsi que les forces d'opposition, dont les Maï maï et des groupes armés non-congolais. Ces groupes se sont rendus coupables de viols fréquents et parfois systématiques, sur des femmes et des filles »*⁷.

⁴⁴Les violences faites aux femmes pendant leur voyage clandestin: Algérie, France, Espagne, Maroc, Smaïn Laacher, EHESS- CEMS, Policy Development and Evaluation Service United Nations High Commissioner for Refugees, Avril 2010

⁵ Noté MSF dans la suite du rapport

⁶Les violences faites aux femmes pendant leur voyage clandestin: Algérie, France, Espagne, Maroc, Smaïn Laacher, EHESS- CEMS, Policy Development and Evaluation Service United Nations High Commissioner for Refugees, Avril 2010

⁷ Human Rights Watch La guerre dans la guerre, violence sexuelle contre les femmes et les filles dans l'est du Congo, Rapport, Juin 2002

De l'autre côté de « la route », au Maroc, l'exploitation sexuelle n'est pas non plus un phénomène marginal.

C'est ce qui fait dire à Smaïn Laacher que ces viols sont « *constitutifs d'une conduite générale et répétée inscrite dans une temporalité qui ne cesse de se prolonger (souvent les femmes que nous avons interviewées et qui ont été violées dans leur pays d'origine font état de multiples viols pendant le voyage).* »⁸

⁸*Les violences faites aux femmes pendant leur voyage clandestin: Algérie, France, Espagne, Maroc*, Smaïn Laacher, EHESS- CEMS, Policy Development and Evaluation Service United Nations High Commissioner for Refugees, Avril 2010

PROBLEMATIQUE

Cette étude met donc en exergue les phénomènes de violence sexuelle observés au Maroc, particulièrement dans les villes de Rabat et d'Oujda ; le trajet que nous avons étudié est celui qui part de Gao au nord du Mali jusqu'à Oujda, à l'est du Maroc.

Notre étude concerne une route migratoire parmi d'autres. Elle part du Mali (ville carrefour : Gao) pour arriver au Maroc par l'Algérie et la ville d' Oujda. Il existe d'autres routes de migrations inter-africaines notamment par la Mauritanie ou par la Libye mais nous devons nous concentrer sur l'une d'elles pour pouvoir appréhender le phénomène qui nous intéressait de manière précise et donc pertinente.

Les populations dont nous aurons à parler sont des migrants et des réfugiés. Ce sont ces populations qui se retrouvent sur les routes suivant les trajets organisés par le biais des passeurs. Cette population regroupe des nationalités différentes comme l'explique le rapport de Médecins Sans Frontières de 2010:

« La composition sociologique des populations subsahariennes au Maroc et en Algérie ne sont pas très différentes. Pour l'essentiel, viennent de l'Afrique de l'Ouest et centrale (République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Liberia, Cameroun, République centrafricaine, Congo-Brazzaville. »⁹

L'UNHCR parle de « flux mixtes » pour désigner la non-distinction entre les populations qui fréquentent les routes : migrants et réfugiés. Au delà de cette classification qui est propre aux critères de l'UNHCR, à sa vision politique et de son focus juridique sur la condition de réfugié, on peut noter que les rencontres que les migrants auront à faire sur la route seront soumises à un « hasard » déterminant : ces personnes ne partagent pas les mêmes intérêts et les mêmes vécus mais fréquentent cette route dangereuse, où la criminalité et les réseaux violents côtoient les migrants en fuite (les réfugiés) ou en émigration. Smaïn Laacher le note bien dans son rapport :

« Le départ rassemble et met matériellement ensemble des personnes de toutes conditions et aux multiples ambitions, voulant partir de leur pays pour des raisons différentes mais qui ont, sans aucun doute, une vision assez semblable de leur émigration: échapper à la mort ou à la condition d'inutile au monde. Sur la route, rien ne vient distinguer objectivement celui ou celle qui a fui la faim, de celui ou de celle qui a fui une persécution, ou de celle qui fuit son pays parce qu'elle a été victime d'un viol collectif en toute impunité: ils partagent les mêmes embarcations, sont transportés dans les mêmes camions, se retrouvent dans les mêmes haltes, subissent les mêmes violences, sans distinction de nationalité, d'origine sociale, de sexe ou d'âge, font partie des mêmes groupes de voyageurs, « habitent » dans les mêmes « ghettos », les mêmes squats ou les mêmes chambres, les femmes seules ou avec enfants, « mariées » ou non, se livrent par nécessité à la prostitution, etc.

C'est ce phénomène de non distinction des conditions au cours du voyage que le HCR nomme les

⁹ **Violence sexuelle et migration** : La réalité cachée des femmes subsahariennes arrêtées au Maroc sur la route de l'Europe, MSF Espagne, 07 avril 2010

« flux mixtes ». ¹⁰

La route et le voyage aboutit cependant au résultat que MSF constate :

« Dans près de 45 % des témoignages, les femmes ont subi un ou plusieurs épisodes de viol pendant le trajet migratoire » ¹¹

Dans cette étude, on tentera de décrire l'organisation géographique et fonctionnelle de cette violence dans les réseaux (traite, prostitution, violence policière) afin de démontrer que le corps de la femme devient sur la route une monnaie d'échange, et le viol de la femme considéré comme passage obligatoire ou du moins nécessaire sur les routes migratoires.

Pour cela, on présentera des cartes localisant des points où la violence sexuelle est la plus fréquente, afin de pouvoir se représenter le trajet effectué et les zones précises dont on parle. Ensuite on décrira le phénomène avec son contexte particulier : qui sont les acteurs (trafiqants, membres de réseau, agents de liaison, forces de police, autorités locales, compagnons de voyages) ? On tentera de décrire les interactions et les rapports de force qui prévalent sur la route.

Comme le dit un professionnel de l'humanitaire que nous avons rencontré à Oujda :

« Si tu penses de manière régulière, ici, comme une personne normale, tu ne peux pas le croire, tu te dis « mais non ça ce n'est pas possible » mais il faut réfléchir avec leur système, il y a des personnes réfugiées qui sont dans le réseau, des femmes, des hommes, qui aident le réseau par lequel elles sont elles même passées...elles ne vont pas te dire la vérité, mais elles ont été violées plusieurs fois »

Enfin nous décrirons les conséquences médicales et psychologiques ainsi que sociales des violences sexuelles vécues sur la route et présenterons une esquisse des actions qu'entreprennent les acteurs locaux, ONG, associations et institutions locales et internationales au Maroc, afin de contrer et de panser ce phénomène aujourd'hui en expansion.

Décrire l'organisation géographique et fonctionnelle de cette violence revient à démontrer que le corps de la femme devient sur la route une monnaie d'échange, et que le viol de la femme est considéré comme passage obligatoire ou nécessaire sur les routes migratoires. Une telle analyse place le corps de la femme subsaharienne comme un maillon du rouage de « la route » migratoire.

En effet, les entretiens exploratoires que nous avons pu faire avec les migrants mais aussi avec les acteurs de la société civile qui travaillent pour les droits élémentaires des migrants et des réfugiés et qui peuvent ainsi avoir accès à leur histoire ont pu nous amener à identifier les lieux de violence sexuelle selon le trajet qu'empruntent à ce jour les migrants. Smaïn Laacher pose bien la question qui nous intéresse ici :

« Existe-t-il des lieux, des moments et des situations particulièrement propices pour exercer des

¹⁰ Les violences faites aux femmes pendant leur voyage clandestin: Algérie, France, Espagne, Maroc, Smaïn Laacher, EHESS- CEMS, Policy Development and Evaluation Service United Nations High Commissioner for Refugees, Avril 2010

¹¹ Violence sexuelle et migration : La réalité cachée des femmes subsahariennes arrêtées au Maroc sur la route de l'Europe, MSF Espagne, 07 avril 2010

violences sur des femmes voyageant clandestinement ? »¹²

Si l'on lit les articles et rapports effectués sur ce sujet, on se rend compte que la violence sexuelle n'est pas un « accident » de parcours ou un accident regrettable qui arrive à la femme migrante sur le chemin. On peut, notamment à travers les discours des migrants, remarquer la présence de réseaux de trafics qui nous font aborder ce thème en l'intégrant à une organisation plus globale des parcours de migrations, avec ses chefs, ses mafias, ses quartiers généraux et ses interactions.

La violence sexuelle devient alors une composante d'un rapport de pouvoir plus global, où des acteurs profitent d'un contexte favorable pour assouvir leur soif de pouvoir ; c'est pour cela que le viol sur la route n'est pas forcément monnayable mais aussi un passage obligé ou du moins accepté par les communautés et intériorisé comme un élément constitutif de la route.

Notre étude visera donc à répondre à la question qui nous intéresse : *quelles sont les logiques interactionnelles et les rapports de force qui prévalent sur la route et qui amènent à des situations d'extrême violence sexuelle envers la femme migrante ?*¹³

Les hommes eux aussi tiennent un discours explicite quant à la violence sexuelle sur la route. Ils expliquent avec souvent beaucoup d'honnêteté la logique qui prévaut dans les interactions avec leurs partenaires féminins de voyage. Leurs témoignages permettront de répondre en partie à notre question.

La violence sexuelle apparaît en effet comme une donnée que la femme finit par intégrer après une socialisation forcée sur la route de migration. Le discours qu'elle tient ensuite sur cette violence est marqué par la fatalité quant elle avoue en avoir été victime ou par un déni total quand elle a honte d'en parler ou de se dévoiler comme victime. Elle essaie dans son discours de se représenter la route comme une étape révolue et de masquer les sévices qu'elle a pu y vivre, dans un but de survivre à ces épisodes de violence qui laisse de graves séquelles psychologiques. Certaines femmes exposent également leur stratégie de protection, qui a fonctionné ou pas selon les cas et on peut se demander alors *s'il existe des stratégies de protections pratiques, en situation, de la part des femmes pour éviter d'être violentées ?* Nous développerons ce thème en nous demandant *s'il est possible pour une femme d'être protégée sur la route et à quel prix ?*

Les forces de sécurité et les autorités locales ont un rôle tout à fait à part et primordial dans l'existence du phénomène de la violence sexuelle. Souvent montrés du doigt par les ONG et les institutions internationales depuis 2005, la violence sexuelle directe venant de leur part semble avoir diminué pour se transformer en une violence indirecte caractérisée par un laisser-faire des

¹² *Les violences faites aux femmes pendant leur voyage clandestin: Algérie, France, Espagne, Maroc*, Smain Laacher, EHESS- CEMS, Policy Development and Evaluation Service United Nations High Commissioner for Refugees, Avril 2010

¹³ *Les violences faites aux femmes pendant leur voyage clandestin: Algérie, France, Espagne, Maroc*, Smain Laacher, EHESS- CEMS, Policy Development and Evaluation Service United Nations High Commissioner for Refugees, Avril 2010

autorités et un abandon du pouvoir aux gangs¹⁴ qui sévissent dans les lieux où la violence sexuelle est présente de manière quasi systématique.

Nous étudierons le rapport qui existe entre autorités locales, acteurs humanitaires et chefs de gangs pour tenter de mieux cerner le phénomène.

¹⁴ Nous empruntons ce terme dans notre étude au vocabulaire du sociologue Frédéric Trasher qui définissait le terme comme « *une association de personnes unies par une même idéologie et une même identité construite sur des actions pouvant être illégales criminelles* » in *The Gang: A Study of 1,313 Gangs in Chicago*, University of Chicago Press , 1927.

METHODE D'INVESTIGATION ET BIBLIOGRAPHIE

Cette recherche s'est faite selon une démarche sociologique classique : l'ethnographie et l'observation participante. Le stage de six mois à l'UNHCR a permis une observation du contexte de l'étude, particulièrement grâce à la fréquentation du service communautaire de l'UNHCR, où les cas de violence sexuelle étaient suivis au cas par cas et où ce thème était débattu et discuté lors des réunions avec les partenaires de l'UNHCR (ONG et associations de plaidoyer notamment).

A cette observation, effectuée sur une période de 5 mois, se sont ajoutés des entretiens semi-directifs d'une heure chacun avec des réfugiés déjà identifiés et connus, pour une meilleure empathie et un dialogue de confiance. Nous avons fait 4 entretiens, avec 2 femmes et 2 hommes. Cette parité a été voulue puisque le discours des hommes sur la violence sexuelle nous a paru primordial pour comprendre les interactions qui se créent sur la route et les actions qui en découlent, autant que celui des femmes.

Plusieurs rencontres ont été organisées avec les acteurs de terrain les plus concernés, humanitaires ou associatifs, et également au sein de l'antenne marocaine de l'UNHCR (nous avons pratiqué un entretien avec l'eligibility officer¹⁵, référent sur le sujet de la violence sexuelle et sexiste ainsi qu'avec l'officier de protection qui lit et contresigne tous les dossiers des demandeurs d'asile).

Enfin, une mission de terrain exploratoire a été effectuée à Oujda, puisque c'est là que les cas de violence sexuelle et sexiste sont les plus récurrents au Maroc. Cette mission a été très riche puisqu'elle nous a permis de prendre connaissance des différents lieux qui concernent les témoignages que nous avons entendus (la cité universitaire, lieu de repli en cas de refoulement et après le passage de la frontière algérienne par exemple, ainsi que les forêts environnantes).

Elle nous a permis également de rencontrer des acteurs importants (humanitaires, associatifs, internationaux comme locaux) pour l'étude de notre thème et qui nous ont beaucoup appris sur l'organisation de la communauté des migrants à Oujda (cartographie de l'espace autour d'Oujda, liens entre les différentes communautés, lieux et liens de pouvoir...).

Cette étude s'est donc construite sur plusieurs mois et en passant par différents lieux et instances qui ont tous contribué à nous informer sur ce sujet délicat et quelque peu tabou dans la communauté migrante.

¹⁵ Un officier de l'UNHCR qui délibère de l'admissibilité du dossier de détermination du statut de réfugié.



Figure 1 – « OUJDA ». La gare d'Oujda.

Photo : Anne-Laure Charbonneau

Au niveau de la bibliographie, nous nous sommes concentrés sur les deux études les plus récentes et les plus pertinentes à l'heure actuelle sur le thème de la violence sexuelle, c'est à dire celle de Smain Laacher, expert auprès du HCR auteur d'un rapport d' avril 2010 qui s'intitule *Les violences faites aux femmes pendant leur voyage clandestin: Algérie, France, Espagne, Maroc* et sur le rapport publié en avril 2010 aussi par Médecins Sans Frontières Espagne qui s'intitule : *Violence sexuelle et migration : La réalité cachée des femmes subsahariennes arrêtées au Maroc sur la route de l'Europe* (voir la bibliographie).

A côté de ces lectures, nous avons bien sûr étoffé notre réflexion grâce aux publications précédentes de Médecins Sans Frontières qui parlaient déjà de ce thème en 2005 et 2008, également grâce aux documents internes de l'UNHCR et des ONG et associations locales. Nous ne citons pas tous ces documents dans notre étude par souci de clarté mais ils sont cités en bibliographie.

De plus, la priorité a été donnée aux témoignages directs que nous avons récoltés d'une part parce que la transmission a été directe donc moins transformée et d'autre part parce que le but de ce rapport était de donner la parole aux acteurs de terrain et aux migrants qui vivent la situation aujourd'hui au Maroc.

En ce qui concerne la confidentialité, les noms et fonctions précises ont été masqués afin de garantir un anonymat complet, après concertation avec les acteurs interviewés.

1. « LA ROUTE »¹⁶ : ORGANISATION SPATIALE

1. Un système organisé sous les yeux des autorités locales :

Depuis 2005, avec le durcissement des frontières marocaines, la migration du Sud vers le Maghreb s'organise par l'intermédiaire de réseaux de trafic qui, à partir de Gao au nord du Mali, organisent le passage des migrants et réfugiés par la route (grâce à des camions, pick-up ou jeeps) et selon des routes enclavées pour se cacher des autorités locales et internationales. Ces trajets se font par l'intermédiaire de guides, souvent touaregs lorsqu'il s'agit de traverser le désert. Le danger pour les femmes se cristallise autour de lieux définis, connus des passeurs mais aussi des migrants par ouï-dire ou par expérience. Un réfugié témoigne :

« On ne voyage pas avec les voies normales, on fait ça avec des faux papiers, pas avec les identités normales. On fait ça la nuit. Tu peux trouver des femmes qui sont faibles. »

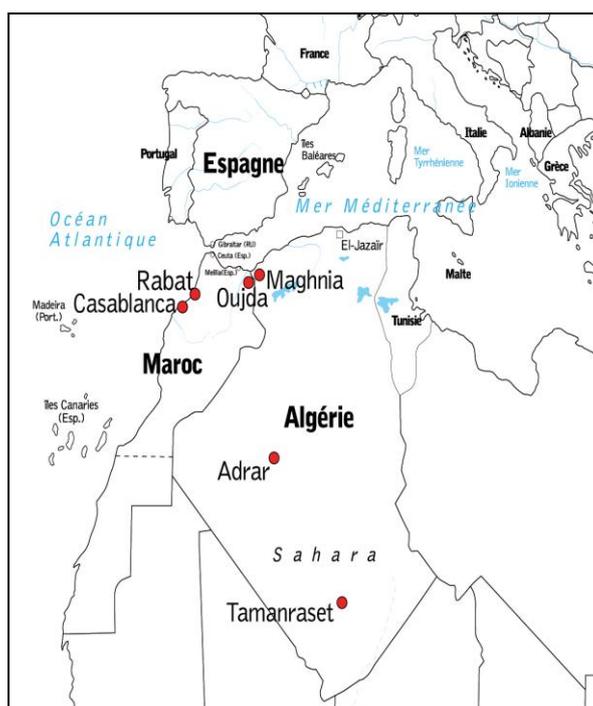
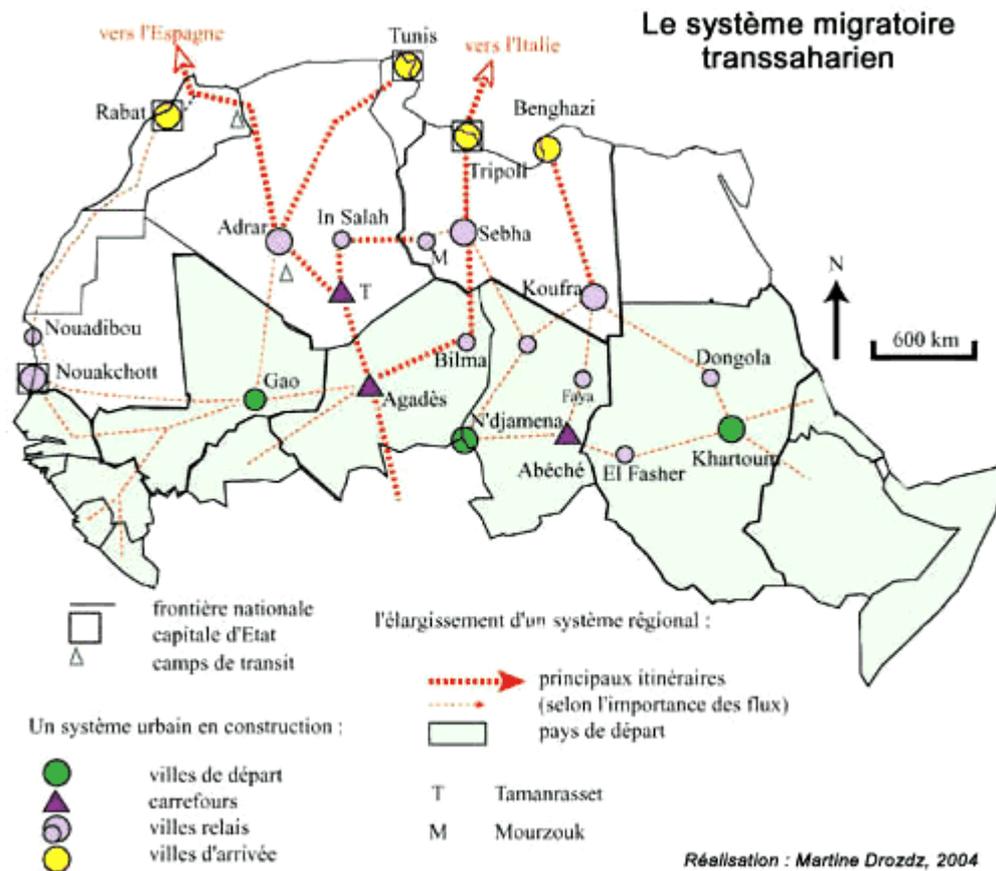


Figure 2 – Principales villes, carrefours de migrants, sur la route de l'Afrique centrale et de l'Ouest vers le Maroc¹⁷

¹⁶ Dans les témoignages des migrants, le concept de « route » renvoie à une réalité multiple revêtant tous les événements associés à cette période de leur vie où pendant des mois, ils ont essayé d'atteindre le Nord de l'Afrique

¹⁷ *Violence sexuelle et migration : La réalité cachée des femmes subsahariennes arrêtées au Maroc sur la route de l'Europe*, MSF Espagne, 07 avril 2010



18

1.1. Les étapes dangereuses pour les femmes :

1.1.1. Gao

Gao est un point primordial pour la migration vers le Nord puisque c'est le point où les trafics commencent. A partir de Gao, il n'est plus possible de se déplacer par groupe autonome, il faut entrer dans le réseau des passeurs. Des militaires sont présents à la frontière. Un réfugié explique bien ce phénomène :

« Personne ne peut sortir de Gao sans réseau. Il passera de chairman en chairman à partir de Gao. L'organisation commence avec les touaregs, les chairmans¹⁹, ...il y a 1000 kilomètres de désert alors qui va acheter l'armée si il n'est pas dans un réseau, il sera perdu. L'armée malienne, nigérienne, algérienne sont dans le désert. »

Un professionnel de l'humanitaire témoigne de la violence sexuelle que les femmes subissent à Gao de la part de la police malienne à la frontière : « A la frontière Mali-Algérie, il y a la

¹⁸ Source : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/breves/2005/5.htm>

¹⁹ Chefs de gangs ou de mafia issus des différentes communautés migrantes, ils sont présents dans les points de relais de la route migratoire, ils sont très mobiles pour assurer leur sécurité et leur pouvoir est grand.

partie qu'on appelle le triangle du diable, il y a beaucoup de violences contre les femmes, les migrants nous racontent que les militaires maliens leur demandent cinq femmes chaque nuit. »

1.1.2. Tamanrasset

Tamanrasset est la ville carrefour qui sépare le sud de l'Algérie et Alger par le désert algérien, très craint des migrants. La violence sexuelle est très présente dans cette ville, d'une part de la part des algériens et d'autre part et de manière plus fréquente de la part des différents gangs de migrants qui séjournent là-bas, organisant le trafic. Un réfugié, passeur lui-même (on notera ici le cumul d'identité et d'influences entre les différents statuts possible du migrant, ceci sera développé ensuite), témoigne de ces points de carrefour, extrêmement dangereux pour une femme subsaharienne :

« Gao au Mali, Tamanrasset en Algérie, Tinzaouaten au sud de l'Algérie, Maghnia en Algérie. Une femme ne peut pas arriver à ces endroits sans être exploitée d'une manière ou d'une autre. Y'a des gangs, des conflits de pouvoir, avec les chairmans²⁰ et elles seront les victimes de cette loi du plus fort. ».

Une réfugiée témoigne elle aussi :

« Déjà à Bamako, on nous racontait de pas passer par Tamanrasset parce que là-bas on viole et on kidnappe, c'est trop dangereux et qu'il vaut mieux se sacrifier et passer par la voie légale. J'ai rencontré un couple à Oujda il était passé par là bas, ils avaient été violés les deux on leur avait battus, frappés et arrachés tous leurs bagages. Ils n'avaient plus rien. Y'a des grosses bandes de bandits là-bas à Tamanrasset, ils ont des fusils. Et ils te montrent des cadavres pour te dire « si tu ne fais pas ce qu'on te dit voilà ce qui t'attend » »

1.1.3. Maghnia

Maghnia est la dernière ville d'Algérie avant la frontière marocaine. Le rapport de Médecins Sans frontières de 2010 explicite bien en quoi cette ville est un point central des trajets qu'organisent les réseaux.

Après Maghnia, ce sera Oujda, puis les trajets vers l'Europe ou vers Rabat:

« Le trajet à la frontière entre l'Algérie et le Maroc donne un exemple de l'extrême dangerosité du trajet et de la vulnérabilité particulière des femmes migrantes. Maghnia est la ville la plus proche du Maroc du côté algérien et aussi le point de concentration des groupes de MSS²¹ souhaitant entrer dans le territoire marocain par la ville d'Oujda ...la totalité des MSS passent par ce point puisqu'il s'agit de la route la plus empruntée par les migrants (les réseaux de trafic les conduisent à cet endroit »

Maghnia est le point le plus dangereux de la route qui sépare l'Afrique centrale du Maghreb au niveau de la violence sexuelle; les témoignages et les ONG le reconnaissent : une femme sans grands moyens financiers a peu de chances de passer à travers les mailles des filets des gangs à

²¹ MSS : Migrants sub-sahariens.

Maghnia.²²

Une réfugiée témoigne de son passage là-bas :

« *Maghnia*, y'a que des maisons en plastiques. En dehors de la ville, y'a des gens autour des rails de train, entre Algérie et Maroc, ils ont fait leurs camps là-bas; Ils te prennent en otages, ils te kidnappent, jusqu'à ce que tu n'aies pas de vie. Là où ils se trouvent y'a un roi qui commande et il a besoin de femmes, si tu tombes entre ses mains, là vraiment c'est fini, tu vas travailler pour lui comme des esclaves, il va te baiser jusqu'à ce qu'il te libère et tu peux rester là jusqu'à ... je ne sais pas quand. S'il décide de te libérer, tu dois verser une caution et ça c'est si tu as des parents en Europe. Ils appellent, ils te frappent pour que tes parents entendent ... Déjà tu prends le bus, ils sont là quand vous descendez, ils vous attendent, ils prennent tes bagages, ils t'attendent, ils choisissent les femmes. »

1.1.4. Oujda

Oujda est la première ville de l'est du Maroc après l'Algérie. Un réseau de trafic organisé a pris le contrôle du passage des migrants. Cependant les institutions internationales et les ONG ainsi que les migrants dénoncent des violences sexuelles très importantes et fréquentes dans la zone autour d'Oujda, que cela soit en cas de passage de la frontière ou en cas de refoulement. L'officier de protection de l'UNHCR résume cette situation en ces termes :

« *Quelque chose qui revient tout le temps dans les entretiens DSR²³ c'est « Oujda », le no man's land à la frontière entre l'Algérie et le Maroc avec les réseaux qui sont bien développés, qui demandent de payer un prix pour traverser la frontière et si les personnes ne peuvent pas payer en argent ils demandent le paiement en nature, il y a le viol avec le consentement ou pas, je trouve douteux de dire que il y a un consentement alors qu'il n'y pas de choix, c'est forcé. Elles n'ont pas de choix. Les hommes font pression sur elles pour que le groupe passe, elles sont exploitées par leurs propres compatriotes. ».*

L'officier témoigne ici du non choix de la femme quant au traitement violent qu'elle subit. On note que l'UNHCR a pourtant adopté une définition plus stricte où le viol est défini par la présence de blessures vaginales ou génitales²⁴ alors que comme le dit l'officier ci-dessus, le viol peut être commis suite à un « consentement forcé » de la victime qui se retrouve dans une situation sans issue, aux portes du désert.

²² Les migrants parlent d'un « gouvernement des nigériens » qui fait la loi « du plus fort » à coups de kidnappings et de violence sexuelle pour réclamer le droit de passage.

²³ Détermination Réfugié Statut : le dossier de détermination du statut de réfugié

²⁴ *The truth from the body. Medical certificates as ultimate evidences for asylum seekers*, **American Anthropologist**, Volume 107, Issue 4, December 2005, Pages: 597–608, DIDIER FASSIN and ESTELLE D'HALLUIN

De même un réfugié témoigne:

« L'endroit où c'est très difficile de passer sans être violé c'est de Maghnia à Oujda. C'est trop dangereux parce qu'il y a beaucoup de groupe de subsahariens qui contrôlent le passage, il y a presque un gouvernement qu'ils appellent le gouvernement nigérian et s'ils arrangent tout avec l'argent ça va, mais si tu n'arrives pas à arranger tout avec l'argent ou avec l'aide d'un chairman important, les femmes seront violées. »

1.2. Les épisodes de violences :

1.2.1. Les refoulements

La police marocaine refoule fréquemment les migrants, quelquefois les réfugiés. Lorsque la police refoule, elle abandonne les migrants en pleine nuit dans la zone qui sépare Maghnia d'Oujda, Maghnia est à 20 kilomètres et Oujda à une dizaine de kilomètres. En mai 2007, Le monde diplomatique consacre un de ses articles à ce phénomène : *« On observe deux grandes tendances depuis les événements de Ceuta et Melilla », explique M. Javier Gabaldón, coordinateur de MSF au Maroc. La première est la sédentarisation des migrants, la seconde la montée de l'intensité des violences dont ils sont victimes, y compris de la part des leurs : près de 30 % des violences sont imputables aux trafiquants africains, contre 35 % aux forces de sécurité marocaines et 31 % aux délinquants marocains. « Nous constatons aussi une croissance très préoccupante des cas de violences sexuelles lors des refoulements », dit-il. »*²⁵

L'espace est occupé par des gangs de migrants d'origines diverses (nigériens, ghanéens, camerounais, congolais notamment) mais aussi par les autorités algériennes (du côté de Maghnia) ou marocaines (du côté d'Oujda). Le danger est alors d'origine multiple et un guide est nécessaire pour s'en sortir indemne. Certains guides se font arrêter volontairement pour pouvoir tirer bénéfice du refoulement (100 euros pour aller à la ville la plus proche) mais sans guide, le danger de violence sexuelle est maximum. L'officier de protection de l'UNHCR retrouve dans les témoignages des demandeurs d'asile ces données :

« De temps en temps on a ce genre d'histoires, des gens qui sont emmenés dans le désert suite au refoulement et qui sont violés ou violentés par la police mais c'est peu fréquent. C'est plutôt par des réseaux de traite, ou par leur propre communauté, des réseaux sur place, ce n'est pas que des nigériens, il y a aussi des congolais des ivoiriens qui facilitent l'entrée au Maroc et qui restent sur cette zone là-bas à Oujda. Eux aussi ils abusent de leurs propres compatriotes. Et ce n'est pas que les nigériens, il y a aussi les congolais, les ivoiriens qui abusent d'eux. »

1.2.2. Les passages frontaliers

Les passages frontaliers sont délicats parce que le passage est conditionné de toutes les façons. L'argent ou les papiers (vrais ou faux) ne suffisent pas toujours et la violence sexuelle est

²⁵ *La longue traque des migrants clandestins au Maroc*, par Sophie Boukari, Le Monde diplomatique, mai 2007

considérée comme une monnaie de passage avérée lors des passages, notamment par les autorités locales; un réfugié témoigne des chantages qui les attendent aux passages des frontières :

« Une fois arrivé au poste de Tamanrasset, on avait des fausses identités, y'a la police algérienne qui nous arrête et nous refuse le cachet d'entrée. Vous êtes là y'a les commandants en chef, faut en fait les corrompre et si vous êtes en groupe avec des filles, vous êtes censés sacrifier des filles. Quand même y'a une des filles qui va accepter de coucher avec un commandant pour que les gars puissent passer. Ce sont des choses que j'ai vécues, on était obligés. Soit on reste au poste de frontière, soit on continue, c'est un dilemme quoi. On ne peut pas retourner encore, on ne peut pas faire marche arrière».

1.3. Le rôle des autorités locales



Figure 3 – Le commissariat d'Oujda.

Photo : Anne-Laure Charbonneau.

1.3.1. La violence directe

La violence policière marocaine a été une réalité prégnante jusqu'en 2007, et selon les dires des acteurs de terrain, elle a diminué depuis 2007. Cependant elle existe encore. Il arrive encore que, lors d'un refoulement, une adolescente ou une femme se fassent violer dans la fourgonnette qui l'amène ou une fois descendue dans le no man's land du refoulement (fait constaté lors de mon stage à l'UNHCR). Cette violence est désignée par les acteurs de terrain comme « violence directe ». Nous verrons plus loin à quoi est due la diminution de cette violence directe et les efforts qu'il reste à faire.

Une réfugiée témoigne de ses deux expériences de refoulement avant qu'elle n'obtienne le

statut :

« Si tu n'as pas la chance de tomber sur un guide comme ça, tu peux tomber sur des policiers, algériens ou marocains il va te dire « viens je vais te montrer le chemin » mais malheureusement ce n'est pas le chemin qu'il va te montrer, il va te violer. Y'a aussi les nigériens qui sont là-bas et si ils t'attrapent c'est vraiment horrible. ».

1.3.2. La violence indirecte : le laisser-faire des autorités

Comme décrit ci-dessus, la violence sexuelle est d'une part policière lors des passages de frontières mais également organisée par des réseaux et des bandes de migrants qui font de cette tragédie un passage obligé pour la femme qui veut passer la frontière. Tantôt la femme est monnaie d'échange, tantôt son corps est considéré comme public sur ces trajets de migrations. C'est comme si une loi intrinsèque à cette période de voyage se mettait en place, où le viol devient un instrument de passage et d'avancée.

La police, l'armée et la gendarmerie assistent à ce phénomène et, tous les acteurs le disent, ils sont au courant sans pour autant intervenir mais plutôt en fermant les yeux, en contrepartie d'échanges financiers.

Un professionnel humanitaire explique la situation :

« C'est sûr que comme en Espagne, en Italie, il faut payer les forces des sécurités pour pouvoir le faire. On pourrait imaginer que les forces de police ne connaissent pas ce qui est en train de se passer mais ça veut dire qu'ils ne connaissent pas ce qui se passe à la frontière, dans ce no man's land, ça veut dire qu'il y a un manque, avant c'était la violence directe, ils faisaient une pression pour stopper la migration mais maintenant on peut dire qu'ils ont laissé leur travail à cette sorte de mafia qui est en train de devenir de plus en plus forte. (...)

Ils connaissent parfaitement ce qui se passe, il y a un côté pour eux qui les arrange, parce que ça marche, ça fait un contrôle naturel du passage... et de l'autre côté bien sûr il y a des arrangements entre la police et les personnes responsables de ce réseau. »

1.3.3. La procédure de plainte bloquée par l'absence de statut légal

C'est cet espace de non-droit que nous sommes en train de décrire qui handicape la dénonciation de la violence sexuelle, et son officialisation. Pour la femme violée, nous le verrons plus tard, parler de son viol est déjà très complexe mais rendu d'autant plus complexe, que les instruments institutionnels qui pourraient soutenir sa démarche ne sont pas opérationnels et représentent même un danger pour elle : une femme migrante sub-saharienne qui arrive au Maroc de manière illégale ou une réfugiée reconnue par l'UNHCR n'ont pas de carte de séjour, donc pas de reconnaissance légale sur le territoire : comment dans ce cas oser s'approcher d'un commissariat ou d'une instance de droit ?

Médecins Sans frontières note que même l'accès aux hôpitaux est barré par ce phénomène : les migrants ont peur du refoulement. Il y a eu des cas où une migrante qui venait porter une plainte se voyait refoulée à la frontière et violée à nouveau. Cette situation dramatique met à jour la carence

de protection qui existe au Maroc ou en Algérie concernant la défense des droits des migrants en situation irrégulière.

Le rapport de MSF d'avril 2010 décrit bien cette situation :

« Par exemple une femme migrante qui sort d'une agression sexuelle, qui veut passer par la police ou la justice quelquefois elle va être refoulée et revivre ces violences sexuelles, alors même qu'elle a besoin d'un suivi médical, elle est refoulée. Donc y'a encore de grands dysfonctionnements.

La peur engendrée par leur situation irrégulière les empêche généralement de dénoncer les faits. Parmi les cas connus par MSF, une seule femme (présentant encore des hématomes et sans avoir reçu de conseil préalable) a immédiatement dénoncé le viol aux autorités. L'homme dénoncé a prétendu que la victime était consentante et a été acquitté »²⁶

2. L'hébergement sur la route : l'exemple d'Oujda

L'hébergement lors de la route est un facteur primordial à observer si on veut comprendre la violence sexuelle puisque c'est dans ces hébergements, la plupart du temps de simples tentes en forêt ou des maisons de quatre murs au milieu d'espaces vierges, que se passe la violence sexuelle. Les migrants ne savent pas où ils sont et ne connaissent aucunement le chemin qui les relie aux villes, leur soumission est souvent obligatoire pour leur survie et la violence sexuelle présente.

2.1 Les maisons isolées

Pour éviter les contrôles de police et les rafles, les migrants doivent se cacher pour la nuit dans des maisons isolées en dehors des villes. Quelquefois, les hommes sont séparés des femmes mais pas toujours. Le «bailleur» est maître des lieux et en profite souvent, comme peuvent le faire également les guides et les passeurs. La femme peut vivre des épisodes de violence sexuelle dans ces maisons, où elle passe une ou deux nuits en attendant son passage frontalier. Un réfugié, sûrement membre du réseau de trafic vu son niveau d'information, nous explique :

« Y'a des guides qui viennent la nuit qui disent qu'ils vont te guider mais ils t'amènent dans des maisons pour la nuit et il va tout se passer là-bas.

Puisque vous n'avez pas le droit de sortir. Si vous sortez on va vous dire que la police va vous amener au désert et que vous avez déjà quitté la frontière, Tamanrasset c'est très loin, l'Algérie c'est très grand la frontière est à 1200 kms, vous êtes obligés de vous cacher.

Y'a des bagarres non ?

²⁶ Violence sexuelle et migration : La réalité cachée des femmes subsahariennes arrêtées au Maroc sur la route de l'Europe, MSF Espagne, 07 avril 2010

Te bagarrer avec qui ? Vous allez parler avec qui? Vous vous cachez. On t'emmène dans des fermes isolées, là ou y'a mes moutons, y'a personne là-bas. Y'a les chauffeurs de taxis qui vont t'emmener là- bas. Là-bas y'en a qui couchent avec la fille, avec la maman. Un autre jour ils vont vous amener à la gare mais ce n'est pas toujours...si on te dépose dans l'endroit isolé, alors ça va être difficile. Soit tu peux payer soit tu ne peux pas. Tu peux subir des violences comme ça pendant 3, 4 mois, le temps d'acheter ton départ. Là il va te confier à quelqu'un d'autre pour que tu partes. »

2.2 Les tranquillos d'Oujda

« Les tranquillos, ça vient de tranquille, c'est là où y'a les femmes et les enfants et les migrants qui sont à l'abri de la police même si la police connaît leurs emplacements pour les tranquillos stables, y'a aussi les tranquillos mobiles, qui bougent tous les 2 / 3 jours. Ce sont des endroits dans la forêt ou dans la cité universitaire. Le but c'est de se cacher en attendant de passer la frontière ou d'aller vers l'Europe, pour trouver une porte de sortie. Le Maroc est une salle d'attente. » nous explique un professionnel de l'humanitaire.

Les tranquillos sont constitués de baraques de fortune couvertes de bâches pour abriter du vent ou de la pluie. Des réchauds, des couvertures, des bassines sont les instruments qui composent le tranquillo.



Figure 4 – Un exemple de tranquillo aux environs d'Oujda. Photo : Association X

Souvent, ces tranquillos autour d'Oujda sont soumis à des rafles policières ou de la gendarmerie qui les détruisent systématiquement dans le but d'affaiblir les communautés de migrants qui y vivent.

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que le tranquillo est un espace de passage en attendant de migrer soit vers Rabat après un refoulement notamment, soit vers l'Europe par la frontière de

Nador au Nord du Maroc, soit vers d'autres villes marocaines (Tanger notamment). Selon les fonds disponibles, on va rester plus ou moins longtemps dans un tranquillo, le temps d'économiser de quoi payer le passage. On peut mendier ou se prostituer pour acheter son passage. Un professionnel associatif nous explique qu' « *à partir d'Oujda, il y a deux choses, soit passer par Nador soit par Layoun puis les Canaries pour passer en Europe.* »;

Les tranquillos francophones n'accueillent pas beaucoup de femmes mais les tranquillos nigériens, liés au trafic de traite, sont composés de nombreuses femmes, esclavagisées. Les professionnels de l'humanitaire y ont un accès restreint et contrôlé, la force faisant toujours office de loi.

Un professionnel associatif témoigne du fonctionnement de ces espaces : « *Le système de réseau, il y a des règles très claires qui régissent le groupe, il y a le taux de passage, le loyer pour rester dans le tranquillo.* »

❖ Localisation des tranquillos d'Oujda :

Les quartiers urbains : (Gala) : 300 migrants

La faculté : 250 migrants (surtout le soir pour dormir)

La forêt : deux forêts X et Y (nigériens et burkinabés et quelques maliens : 280 migrants), il y a une forte mobilité quotidienne dans les forêts vers Maghnia ou Oujda ou à la faculté)

2.3 Les maisons isolées : les victimes de la traite

A côté du système des tranquillos, présents dans les forêts et à la cité universitaire, il existe les maisons où sont enfermées les femmes victimes du trafic de traite en attente de passer en Europe. Ces femmes sont donc logées à 30 ou 40 dans ces maisons en dehors d'Oujda et un chairman, ou deux ou trois hommes qui les surveillent. Elles sont systématiquement victimes de violences sexuelles et des enfants naissent dans ces maisons. C'est surtout pour les accouchements et les maladies que ces chairmans font appel aux acteurs de la société civile comme MSF mais ces maisons sont fermées aux autres acteurs et fermement surveillées pour éviter tout contact des femmes avec l'extérieur.

Un réfugié, sûrement acteur du réseau, témoigne : « *Même à Oujda, je connais quelques maisons, où il y a 30 ou 40 personnes, des femmes et des enfants, qui attendent dans une seule chambre pour passer en Europe grâce aux zodiacs* »

2.4 La cité universitaire



Figure 5 – La cité universitaire d'Oujda. Photo : Anne-Laure Charbonneau

Pourquoi la cité universitaire d'Oujda est un point de carrefour pour les migrants ? Parce que la police n'a théoriquement pas le droit d'y entrer. Cela est dû à un épisode historique. Un professionnel de l'humanitaire nous raconte :

« En 1984, il y a eu un affrontement entre la police et les mouvements de gauche , alors il y a eu un décret où la police n'a pas le droit d' entrer sur la place de l'université, c'est pour cela que les migrants restent là-bas. Mais en fait la police, de manière informelle, attaque le campus à 4 heures du matin et également pendant les vacances.

Là-bas il y a à peu près 300, 350 migrants pour 2000 étudiants. Les migrants sont sur le terrain de foot, ils ont mis des tentes et des plastiques. Il y a les migrants qui ont été refoulés et les migrants qui sont en train de passer. »

Un autre professionnel de l'humanitaire ajoute :

« Ici à la fac, c'est l'endroit classique où il y a ceux qui viennent d'arriver. Dans le campus, il y a déjà un contrôle pour le réseau et ils mélangent le trafic avec la traite, ce sont des personnes qui contrôlent tout le business. Et là c'est mélangé, il y a des nigériens, des ghanéens, des camerounais, des congolais, des maliens et ils sont séparés mais tous dans le campus. En dehors du campus, il y a la forêt de la fac, où il y a plus de 3 ghettos aussi, par nationalité. A la forêt de M., c'est séparé par nationalité dans les différents ghettos »

La cité universitaire est donc un point de ralliement où les migrants, du moins pour ceux qui ne sont pas dans les réseaux de traite, sont relativement en sécurité. Ils essaient de regagner ce lieu après un refoulement ou après le passage de la frontière de Maghnia. Cette cité universitaire est un terrain de travail pour les professionnels humanitaires et associatifs qui peuvent venir en aide aux

migrants par des dons de matériel (couvertures, nouvelles bâches, nourriture, couches...) notamment.



**Figure 6 – Les tentes de la cité universitaire, sur le terrain de foot.
Photo : Association X, Maroc.**

Les migrants dans leur discours font toujours référence à ce lieu, un tranquillo à grande échelle, quand ils parlent de leur refoulement ou d'Oujda.

Ainsi une réfugiée témoigne : *« Le viol ca se fait comment ? J'ai remarqué aussi y'a des nigériens, quand ils voient que les gens sont refoulés, tout le monde a son complice, ils ont des complices à Rabat qui les informent des convois qui arrivent, des refoulements. Y'a d'autres qui font ca pour l'argent, ils se livrent eux-mêmes à la police car ils connaissent le chemin, et ils sont refoulés avec vous, et qui demandent 100 euros par personne pour ramener les gens à la cité universitaire à Oujda. »*

3. « LA ROUTE » : INTERACTIONS HUMAINES

1. Réseaux de trafic et réseaux de traite :

Il est important de comprendre quels sont les mécanismes qui sont en vigueur sur la route pour comprendre dans quel contexte la violence sexuelle apparaît et perdure sur les routes de migration.

1.2. Traite et trafic

Deux systèmes cohabitent sur la route : les réseaux de trafic et les réseaux de traite. Ils ne se ressemblent pas dans leurs objectifs mais pourtant se mélangent et cohabitent sur la route, faisant des victimes.

Les réseaux de trafic organisent les passages pour de l'argent grâce à des guides, des passeurs et la corruption des forces de police aux frontières. La violence sexuelle est une réalité dans ces réseaux mais elle n'est pas une règle de fonctionnement, ni un but en soi. Elle est quelquefois un moyen de passer comme nous le verrons ci-après.

Par contre, les réseaux de traite ont la violence sexuelle comme but. La femme est vue comme une marchandise à emmener en Europe pour intégrer un réseau de prostitution. La femme est alors prise en charge intégralement et devient l'esclave du réseau qui, bien organisé, ne la laisse pas s'échapper ni être « abimée » au cours de la route. Smaïn Laacher explique bien cette différence :

« Les Anglo-Saxons ont recours à deux notions bien distinctes pour désigner ce qui est lié au passage et à l'accompagnement de migrants clandestins vers le pays de destination finale et l'organisation de l'exploitation économique des personnes, hommes et femmes. Pour le passage et l'accompagnement des personnes, ils parlent de smuggling (contrebandiers, ou plus largement « passeurs »), et pour la traite des êtres humains ils utilisent le terme trafficking (trafiquants). Dans le premier cas de figure, les uns et les autres sont liés par des « contrats » quasi officiels avec des devoirs et des obligations valant pour les uns comme pour les autres. Une fois le « travail » ou la « mission » effectués il ne subsistera plus aucun lien de dépendance ni économique, ni « juridique », ni symbolique entre les « transportés » (les clandestins) et les « transporteurs » (les passeurs). »²⁷

Sur le terrain, les acteurs remarquent cette évolution et l'augmentation des victimes de la traite et l'expliquent plus concrètement dans le contexte qui nous intéresse. Un professionnel

²⁷ Les violences faites aux femmes pendant leur voyage clandestin: Algérie, France, Espagne, Maroc , Smaïn Laacher, EHESS- CEMS, Policy Development and Evaluation Service United Nations High Commissioner for Refugees, Avril 2010

humanitaire témoigne :

« Il y a le phénomène classique de migration, le réseau de trafic. Ils payent une somme d'argent et ils traversent, ils restent libres et il y a un autre type de migration, la migration forcée, le nouvel esclavage c'est plutôt pour les femmes et les enfants avec pour but les réseaux de prostitution en Europe. Maintenant c'est 15 ou 20 %, avant c'était 2 ou 3 %, ce sont en majorité des nigériens. Ce sont les filles que l'on voit le moins, les filles nigérianes, elles ont une bonne santé et les chairmans les surveillent de près et ne font pas appel à nous parce qu'ils savent qu'elles sont mineures et que nous sommes des témoins. Ce sont les filles qui passent les plus vite, elles restent seulement 3 semaines ou 1 mois. »

1.3. Les chairmans : présents dans les deux systèmes de traversée

Les chairmans sont des acteurs importants de la plateforme migratoire africaine. La plupart du temps anglophone (chairman : président), le phénomène s'est étendu également aux populations francophones.

On peut les comparer à des chefs de gangs ou de mafia (auxquels ils empruntent les noms d'ailleurs comme « Al Pacino »), présents dans les points de relais de la route migratoire, ils sont très mobiles pour assurer leur sécurité et leur pouvoir est très grand.

Différents témoignages de migrants font mention du pouvoir des chairmans et des conséquences de leur présence et de leur pouvoir :

« Chaque communauté, congolaise, ivoirienne, malienne forme au niveau de l'Algérie son organisation, y'a le chairman, un responsable qui est le chef, qui fait la loi, qui veille aux gens. C'est comme une police qui veille sur la communauté.

...

Quand vous arrivez de Tamanrasset, jusqu'à Al Jazir, vous marchez par connexion, par exemple je suis responsable de la connexion, j'ai des antennes dans chaque ville, je sais que y'a un bus qui quitte la ville à telle heure. Faut que y'ai des gens des relais. Tous ces gens sont contrôlés par un chairman qui est là.

...

Le chairman est quelqu'un qui bouge qui est mobile, il veut pas rester à un endroit fixe, parce que y'a la police, il fait Rabat, Oran, Bamako. C'est lui qui dit que pour 300 euros tu peux aller de Bamako jusqu'à Tamanrasset.

...

Maintenant si le guide voit un groupe de 11 personnes avec 2 filles qui sont seules, alors il informe le chairman directement il lui dit « Voila j'amène un groupe de 11 dont 2 filles qui sont disponibles » Directement le chairman s'organise parce que il sait que y'a deux filles qui arrivent. »

1.4. Les réseaux de traite

Nous allons maintenant décrire de manière plus concrète la traite et le trafic de femmes qui s'opèrent d'Afrique Centrale jusqu'en Europe. La traite, tous les acteurs de terrain en témoignent, est

un phénomène en expansion, qui se passe sous les yeux des autorités, avec une contrepartie financière. Ce phénomène devient au fur et à mesure du temps de plus en plus organisé et donc solide.

1.4.1. Un réseau organisé

Un «elibility officer»²⁸ de l'UNHCR, référent sur le thème de la violence sexuelle et sexiste au sein de l'UNHCR, explique ce que ses entretiens de détermination du statut de réfugié lui ont appris sur la traite des femmes : *« j'ai compris que c'était quelque chose de très très puissant qui est orchestré de manière très pointue : ils savent où aller, ils savent où les recruter, c'est très impressionnant. Ils leur donnent de faux espoirs, ils savent où trouver les filles sans ressources, par exemple la jeune que j'avais, elle avait été recrutée parce qu'elle mendiait au marché, ils leur donnent des rêves d'Europe et profitent de leur naïveté. Y'a des étapes, des relais, des agents dans tout le pays et tout au long de la route. Les agents doivent repérer les personnes, les visages, les personnes vulnérables».*

De même, un professionnel de l'humanitaire ajoute :

« Oui bien sûr il y a différents chairmans, la plupart du temps tu n'arrives pas à comprendre qui contrôle qui, qui commande vraiment. Mais il y a un contrôle de tout le territoire, le Mali, Rabat... Comme nous on travaille tous les jours, on connaît à peu près ce qui se passe ici à Rabat mais on a des informations comme quoi y'a des agents de relais qui recrutent les petites filles dans les écoles là-bas au Nigéria., un peu comme pour recruter des mannequins avec des données physiologiques. Maintenant ce réseau marche parfaitement, tout est contrôlé, il y a le prix, si tu ne réussis pas la première fois tu peux réessayer une deuxième fois à moitié prix, y'a des formations y'a tout... »

Enfin, un réfugié, partie prenante du trafic, ajoute :

« Ce sont des petites filles qui ont pas de papiers. C'est tout un réseau, c'est difficile de t'expliquer tout ça. Elles passent en Europe avec les zodiacs, à partir de Nador là-bas. On les amène, elles sont arrêtées, mises dans le centre de rétention et puis elle déclare qu'elle a quelqu'un en Espagne, on va l'amener à la maison... depuis le pays y'a des gens qui payent soit la famille, 5000, 10000 euros et on l'amène en Europe. Elle va travailler 5 ou 6 ans pour la personne, on paye 90 000 euros soit 100 000 euros.

Elles, elles sont très bien encadrées, y'a les guides, les points relais, on les amène même ici à Rabat. On les surveille très bien. Si peut-être tu as besoin d'une fille, c'est tout à fait organisé avec les zodiacs.

Les policiers sont au courant ?

Oui c'est obligé, on donne l'argent aux policiers, ça c'est obligé Si y'a un convoi qui part avec deux zodiacs, on paye 13 000 Dirhams, 15 000 dirhams chacun, peut-être le chef de Nador il va s'organiser. Il paye 5000 ou bien 7000 dirhams par tête, si par exemple y'a 60 personnes la police ça va l'arranger.

Oui c'est impossible que la police ne soit pas au courant.

Non non la police est toujours au courant, c'est la police même qui donne le feu vert.

²⁸ Un officier qui délibère de l'admissibilité du dossier de détermination du statut de réfugié.

Et la police espagnole ?

La police espagnole ce sont à des heures tardives. Ils prennent les gens quelquefois, les amènent au centre. C'est la même chose. Ils acceptent l'argent soit pour amener au centre (de rétention) soit pour relâcher. »

1.4.2. Les zodiacs

Les zodiacs sont des petits bateaux extrêmement rapides pouvant transporter maximum 20 personnes qui servent à partir des côtes de Nador ou Layoun notamment à faire passer de la drogue mais aussi des migrants qui souhaitent passer en Espagne. Les réseaux de trafic et également de traite utilisent ce système pour traverser la Méditerranée et, avec la complicité des forces de police, faire plusieurs passages par années, notamment en été.



**Figure 7 – Un exemple de zodiac
Photo commerciale²⁹**

Un responsable de l'humanitaire témoigne :

« Même à Oujda, je connais quelques maisons, où il y a 30 ou 40 personnes des femmes et des enfants qui attendent dans une seule chambre pour passer en Europe grâce aux zodiacs et quand c'est la nuit du passage, il y a des 4X4 qui sont là, 30 ou 40 , ça fait 250 personnes. C'est visible jusqu'au point de rendez-vous pour prendre les zodiacs. Tout le monde est au courant, même la police est au courant car elle est présente sur tout le trajet».

1.4.3. La femme comme marchandise

Le corps de la femme est donc l'objet de ces réseaux et leur raison d'être. Ces réseaux sont,

²⁹ Photo : www.easy-nautic.com

comme on vient de le voir extrêmement puissants et ont leurs logiques et organisations propres. Souvent ils partent d'Afrique centrale jusqu'à Oujda ou Tanger.

Smaïn Laacher explique bien en quoi le phénomène de traite marchandise le corps de la femme :

« Celles qui sont destinées à la prostitution dans un pays riche ne se trouvent pas ou ne se rencontrent pas au hasard des routes ou lors de tel ou tel itinéraire emprunté. Elles sont considérées exactement comme des biens à valeur d'échange que l'on travaille (par le mensonge, la ruse, le chantage, l'instauration d'une relative confiance, etc.), que l'on transporte sans encombre, que l'on accompagne et que l'on dépose dans des lieux sûrs. Ce sont des « corps marchandises » qui ne peuvent circuler seuls; ces femmes doivent constamment faire l'objet d'entretien, de surveillance et de menaces pour qu'elles n'échappent pas aux mains de leurs employeurs de circonstance et qu'enfin arrivées au pays de destination (dans ce cas précis il peut y en avoir plusieurs), elles soient mise au travail sans problème majeur »³⁰

Il est presque impossible de sortir du trafic de traite tant la surveillance est aiguisée; les femmes malades ou enceintes se voient quelquefois jetées à la rue par ces mêmes réseaux en raison de leur état comme en témoigne un responsable associatif :

« Une femme peut sortir seule d'un tranquillo ici à Oujda si elle est malade ou si elle a eu un enfant alors elle peut partir à Rabat seule. Ou si un autre chairman paye pour elle. Mais en général elles n'arrivent pas seule, elles sortent seules mais elles n'arrivent pas seules. »

En ce qui concerne la conception de la femme comme une marchandise dans ces espaces de traite, le témoignage d'un professionnel de l'humanitaire à Oujda est éclairant :

Avez-vous des problèmes de sécurité dans les ghettos ?

« Non ils ont besoin de nous, ils ont besoin de nos soins, de notre matériel. Les femmes sont des marchandises, des biens et ils veulent garder ces femmes en bonne « qualité » sinon son prix va baisser, par exemple si elle est malade ou enceinte. »

Leur système de protection des femmes est également organisé pour que la femme ne tombe pas dans la violence sexuelle sur la route, ceci grâce à l'argent. »

Le témoignage de ce réfugié décrit également ce phénomène:

« Comment un homme peut protéger une femme sur le chemin ?

Ah c'est difficile, il faut avoir vraiment l'argent et puis chercher un document pour la f

emme. Si tu as pas un document, même si tu as l'argent ce sera difficile.

Y'a les nigériens qui veulent protéger leurs femmes pour aller en Europe vierges alors là ils y arrivent. Les policiers vont exiger beaucoup d'argent. »

Il est très éprouvant pour ces femmes de se soumettre à cette « protection » qui s'apparente plutôt à une séquestration à long terme.

³⁰ *Les violences faites aux femmes pendant leur voyage clandestin: Algérie, France, Espagne, Maroc, Smaïn Laacher, EHESS- CEMS, Policy Development and Evaluation Service United Nations High Commissioner for Refugees, Avril 2010*

2. Les interactions de la route

Il est essentiel de parler de ce thème pour comprendre sans manichéisme ce que sont les réalités et les rapports de force que subissent les femmes sur le voyage. Elles sont victimes de chantages et d'intimidations, souvent des épisodes qu'elles n'imaginaient pas vivre en partant.

L' « eligibility officer » de l'UNHCR Rabat, chargée des cas de violences sexuelles et sexistes le décrit très bien lorsqu'on lui demande quel rôle jouent les hommes qui accompagnent les femmes durant le voyage :

« Comme tu as dit soit les hommes ont un rôle très passif ou bien ils jouent sur ses sentiments sur sa culpabilité, ils vont lui dire « soit tu te fais violer soit nous tous on va rester là » ou bien encore ils ont un rôle très agressif et à l'autre extrême et leur demander de se soumettre sous peine d'être jetées dans le désert, on les menace pour qu'elles acceptent. Ça peut être les accompagnateurs, ou les gens du groupe. Ils quittent le pays ensemble, ils restent ensemble ils partagent une expérience commune, ils ont tous cet espoir de quitter le pays mais une fois que la situation se complique, ils se retrouvent tous en concurrence les uns avec les autres pour passer et souvent les victimes, c'est les femmes parce que celui qui commande, ou qui tient les rênes fait du chantage sur elles. »

2.1. Des interactions qui changent au cours du voyage : les compagnons de voyage, protecteurs ou oppresseurs ?

Souvent les femmes cherchent un protecteur sur la route, soit parce qu'elles ne partent pas seules, soit parce que sans protecteur, elles n'envisagent pas de traverser le désert et les pays jusqu'au Maroc.

Une réfugiée raconte comment elle a cherché un protecteur lors de sa fuite de Côte d'Ivoire, échangeant cette protection contre de l'argent :

« Celui qui m'aidait, c'est celui que j'ai connu à la frontière du Mali, parce que dans le camion, face à nos causeries, je ne savais pas où je partais, je ne connaissais rien, donc il fallait que je m'approche de celui qui veut s'approcher de moi. Ce qui ne s'approche pas de moi, je ne peux pas, mais ceux qui m'approchaient de moi quand même... j'acceptais. Et puis il me protégeait quand même parce que il était quand même robuste et grand, et lui il avait quand même la chance je l'aidais aussi. »

Cependant, comme décrit plus haut, les interactions changent et évoluent durant le voyage. Un réfugié congolais raconte comment, voulant protéger ses compatriotes au début, il les a finalement laissées à leur sort :

« Les filles, on a fait la route ensemble avec elles, y'a un moment où on se disait, parce qu'elles étaient un peu insolentes, chacun de nous aussi ne pouvaient pas les supporter tu vois, y'a des malentendus pendant la route, donc, on a pris un peu de recul, on a dit ça va on se sépare. »

Un homme réfugié raconte même comment le protecteur peut devenir le bourreau quelquefois :

« Y'a des gens qui te donnent leur protection, qui te disent « oui on vient du même village je vais

te protéger » mais en fait cette personne même peut te violer parce que t'as pas le choix, tu ne connais pas le chemin, tu ne connais pas. Il va te négocier la chambre, le trajet donc tu vas accepter. A Oujda, il va t'aider à passer, parce que y'à la forêt là-bas. »

Smaïn Laacher, dans son étude, parle de ce phénomène :

« Le « compagnon », le « mari », le « frère » ou le « papa » peut être à la fois celui qui « protège » contre les agressions sexuelles des autres hommes, être un bourreau, celui qui donne à manger et héberge, qui soumet à un véritable esclavage sexuel et à un travail domestique forcé la femme qui est sous sa « protection »³¹

Une réfugiée qui voyageait avec son mari témoigne de la difficulté de voyager avec lui face aux violences que l'on voulait lui faire subir :

« Mon mari ne pouvait rien faire parce qu'il connaît rien là-bas, il a rien, on était à leur merci, on devait passer. »

2.2. Le corps de la femme dans la main des hommes : le chantage

Les hommes, compatriotes ou simples compagnons de voyage, jouent donc un rôle important pour la femme qui voyage avec eux, quelquefois déterminant pour sa protection.

Nos entretiens ont cependant fait apparaître une réalité : les hommes se servent fréquemment du corps des femmes qui voyagent avec eux pour passer les frontières. Le corps de la femme devient alors un laisser-passez pour pouvoir négocier le passage à la frontière, en complément des sommes d'argent demandées.

Ainsi, la femme subit des pressions fortes au passage des frontières d'une part venant des hommes qui veulent la violer (forces de police ou gangs de migrants ou encore coupeurs de route) mais également des hommes qui l'accompagnent dans le groupe qui voient en elle un moyen de passer et qui voit son refus comme une volonté de les bloquer.

Le viol est argumenté comme une étape obligée pour passer et le refus de la femme est décrit par ces mêmes hommes quelquefois comme un caprice qu'il convient de dépasser. En témoigne ces propos tenus par un homme aujourd'hui réfugié qui raconte son trajet :

« Quand vous dites au poste de frontière et on leur dit on a l'argent les gars refusent. Y'a maintenant le guide qui va aller parler aux gars. Ils vont leur dire écoute les gars le Monsieur ne veut pas de l'argent, il veut une fille, alors vous choisissez une ou deux alors vous n'avez pas le choix

On se consulte nous tous, avec les filles, on va leur dire, « regarde la réalité », Nous directement on a protégé les 2 femmes qui avaient des enfants. Ce n'est pas bon pour les enfants de voir ça

Au début nous on leur a fait pression, on a passé au moins 24 heures à réfléchir là dessus. Aux premières heures nous on leur a fait pression, « on n'a pas le choix, soit vous rentrez nous on va rester, soit vous vous livrez aux gars ». Elles ont pleuré. On a passé la nuit. Au matin, y'a une d'elle qui a été plus courageuse, elle a dit moi je peux le faire, une est partie et les deux autres

³¹ *Les violences faites aux femmes pendant leur voyage clandestin: Algérie, France, Espagne, Maroc, Smaïn Laacher, EHESS- CEMS, Policy Development and Evaluation Service United Nations High Commissioner for Refugees, Avril 2010*

sont restées, les gars ont demandés 2 filles le guide a négocié 1 fille. »

Les femmes ont bien conscience de la valeur que leur corps, et l'agression de viol, a pour leurs compatriotes. Elles le disent : elles sont un laissez passer pour leurs compagnons de routes : une réfugiée raconte comment ses compagnons de voyage ont tenté de la convaincre de se laisser violer par un policier à Borges :

« Et puis on avait déjà entendu sur la route que si tu passes par Borges, toutes les femmes qui passent là bas, elles doivent coucher avec lui. Et puis on te dit que oui, c'est pour permettre à tes frères, pas de sang mais tes frères du Congo, de passer la frontière. Quel passage ? »

Les hommes eux-mêmes parlent du corps de la femme, et de son viol, comme d'une valeur ajoutée à leur groupe de migration. Ainsi cet homme réfugié raconte comment il a passé la frontière Algérie – Maroc :

« Oui même avec les passeports maliens, ils vont exiger ils vont te dire « non c'est un faux, t'es pas malien tu dois quand même payer soit 15000 francs (CFA). Mais si vous avez des filles, soit ils peuvent réduire, vous allez commencer à discuter, à négocier pour savoir tu vas leur donner qui... »

2.3. Une situation de non-choix

A la pression des hommes s'ajoute les conditions de voyage qui sont des plus difficiles et sans aucune garantie de sécurité; même l'argent ne suffit pas. La clé du chantage réside dans le fait que la route est inconnue et qu'aucun retour en arrière n'est possible :

Une migrante témoigne dans l'étude de Smaïn Laacher de cette dépendance à la volonté d'autrui :

« Parce que tu ne sais pas ce qui t'attend, tu ne peux pas prévoir. Le voyage est une aventure. Quand tu ne sais pas, il y a toujours des gens qui savent pour toi, et ce n'est pas les mieux placés. C'est quand tu n'as pas le choix, quand tu n'as pas de solution, que tu t'en remets aux autres, que ta vie dépend des autres.»³²

Comme l'a indiqué l'officier de protection de l'UNHCR plus haut, la femme est dans une situation de non-choix car sa survie durant le voyage est assurée par des tiers, qui tentent de profiter de son corps et les réfugiées interviewés soulignent bien cette situation de non-choix qui prédomine dans leur avancée sur la route :

« Si le guide n'a pas de fille, il peut en prendre une, parce que la fille ne peut pas refuser parce que si tu refuses tu va te loger où ? Parce qu'en Algérie y'a pas de logement si tu as pas de papiers comme la carte de séjour, ce n'est pas comme au Maroc.

...

Et personne n'osait rien dire devant lui parce qu'on connaît rien, on a rien, on paye rien, il nous

³² Les violences faites aux femmes pendant leur voyage clandestin: Algérie, France, Espagne, Maroc, Smaïn Laacher, EHESS- CEMS, Policy Development and Evaluation Service United Nations High Commissioner for Refugees, Avril 2010

loge donc personne dit rien et il peut faire tout ce qu'il veut. C'est un malien congolais. Il avait l'argent aussi.

...

Et puis on te dit si tu ne couches pas avec moi, tu n'as qu'à retourner mais je vais retourner comment ? Je ne peux pas, le prix est plus encore élevé ! Qu'est ce que tu vas faire, tu vas céder pour passer. C'est la même chose quand tu es refoulée, tu vas céder pour avoir le chemin pour retourner à Rabat.»

Le chantage à la survie réussit donc à faire abdiquer les femmes de «se rendre» à ces hommes qui exigent d'elles des rapports forcés.

2.4. Le statut du migrant, au carrefour des acteurs de l'humanitaire

Un réfugié ou un migrant expérimenté (qui est depuis longtemps à Rabat, à Gao ou à Tamanrasset) peut profiter de son expérience, en interaction continue avec les institutions et les ONG pour participer au trafic et donner des indications nécessaires au passeur et aux migrants. Il additionne alors les étiquettes³³ dans sa « communauté »³⁴ : il connaît les acteurs, les antennes pour les avoir expérimenté lui-même et peut « transmettre » ces connaissances à ceux qui partent et qui arrivent.

Une confusion des rôles, engendrée par les obstacles que les migrants doivent affronter sur « la route », remet en question le manichéisme souvent projeté dans les discours politiques ou les médias où chacun a son rôle déterminé et dont ils ne sort pas : le migrant-victime, le passeur-bourreau.

La réalité est plus complexe, le migrant s'adapte de manière plus pragmatique et endosse parfois des rôles différents selon les interactions qu'il a à appréhender.

Un professionnel de l'humanitaire témoigne de ce phénomène :

« Si tu penses de manière régulière, ici, comme une personne normale, tu ne peux pas le croire, tu te dis « mais non ça ce n'est pas possible » mais il faut réfléchir avec leur système, il y a des personnes réfugiées qui sont dans le réseau, des femmes, des hommes, qui aident le réseau par lequel elles sont elles même passées...elles ne vont pas te dire la vérité, mais elles ont été violées plusieurs fois. »

Ce témoignage nous amène à développer le fait suivant : le migrant est acteur de sa migration et il peut composer avec les différents acteurs qu'il rencontre sur sa route : ONG, institutions, UNHCR, médecins selon son intérêt immédiat.

On rejoint là l'approche plutôt individualiste de Raymond Boudon qui dit que l'acteur suit un comportement rationnel basé sur un calcul des coûts et des bénéfices que son action lui coûtera et rapportera. Le migrant, comme tout individu social, agit selon ses critères de référence.

³³ En référence au terme sociologique de Erving Goffman in Erwin Goffman, *1 La Présentation de soi*, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens Commun », 1973

³⁴ La « communauté » est composée des migrants de même origine, celle-ci étant définie selon le pays de départ

Il ne peut se résumer, même si cela est en partie une réalité, à une victime sans armes.

Certaines femmes interrogées connaissaient les risques de la route sans pour autant imaginer ce que la réalité d'un vécu engendrerait. Elles ont fait le choix de prendre ce risque de violences pour quitter leur pays.

Certains réfugiés, ayant vécu les dangers de la route et les connaissant, deviennent guides ou proxénètes pour d'autres, moyennant finances.

Certaines femmes encore entraînent les « nouvelles » dans la prostitution en leur expliquant les premières étapes et les lieux de passe comme expliqué dans ce rapport. La prostitution est le moyen de subsistance le plus répandu pour les femmes migrantes, puisqu'elles n'ont pas le droit de travailler légalement sur le territoire marocain. Ce thème est développé ci-après.

A Rabat par exemple, les réfugiés entretiennent avec l'UNHCR des relations basées sur ces interactions : ils savent entretenir des relations de pouvoir et d'influence avec l'institution avec le soutien parfois des ONG internationales (Migreurop, La Cimade) et des associations locales (GADEM, associations de réfugiés, de migrants...) dans un but de plaider ; quelquefois, les étiquettes des individus changent et les discours également, selon le contexte et l'interlocuteur et l'intérêt mis en jeu. Un réfugié peut faire valoir son statut dans tel instance et la cacher dans d'autres, selon le discours qu'il va prononcer et le message qu'il souhaite faire passer.

Erwin Goffman explique ce phénomène de « *théâtralisation de soi* » selon les contextes et selon les enjeux que les situations revêtent : l'individu s'adapte à ce qu'il pense qu'on attend de lui et selon ce que son comportement pourra lui apporter d'un point de vue à la fois pratique et symbolique³⁵.

Dans notre cas, les réfugiés adoptent des étiquettes et des attitudes différentes selon qu'ils sont en face d'une institution, d'une ONG ou de leurs compatriotes réfugiés.

Dire cela ne revient pas à minimiser les souffrances que vivent les migrants mais à les rétablir dans une individualité qui, malgré les obstacles déshumanisants de « la route », reste bien présente. Ils restent des individus avec tout ce que cette réalité comporte en termes de libre arbitre, de stratégie et d'appréhension de leur réalité sociale et humaine.

Notons cependant que certains migrants, trop traumatisés par les événements de la route, ne sont plus capables de mobiliser de telles ressources et basculent dans la folie, l'apathie³⁶, la violence, le suicide ou la dépersonnalisation³⁷ car leur résilience³⁸ personnelle n'a pas suffi à encaisser des événements trop violents. C'est ce thème que nous allons développer dans une prochaine partie de ce rapport.

³⁵ Erwin Goffman, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens Commun », 1973

³⁶ L'apathie est un terme médical désignant un état de fatigue physique ou intellectuelle profond (mais le plus souvent réversible) se caractérisant par une indifférence à l'émotion et aux désirs

³⁷ En psychologie (ou en psychiatrie), la dépersonnalisation (ou déréalisation) désigne l'expérience d'un sentiment de perte de sens de la réalité. Une personne souffrant de ce trouble a l'impression qu'elle a changé et que le monde paraît moins réel (il est flou, comme dans un rêve, ou manque de sens

³⁸ La résilience est un phénomène psychologique qui consiste, pour un individu affecté par un traumatisme, à prendre acte de l'événement traumatique pour ne plus vivre dans la dépression.

3. La prostitution à l'arrivée et ses réseaux

La violence sexuelle sur la route se prolonge souvent une fois la personne arrivée et sédentarisée dans une ville. La plupart des migrantes et réfugiées, suite à plusieurs échecs pour passer en Europe, sont contraintes de trouver un mode de survie au Maroc (ou en Algérie mais le Maroc reste notre terrain d'étude).

Comment s'organise l'entrée de ces femmes dans une prostitution quelquefois assumée, quelquefois cachée, souvent organisée ?

Lorsqu'une femme arrive à Rabat, il lui est difficile de survivre seule. Comme expliqué ci-dessus, son absence de statut la bloque dans beaucoup de démarches nécessaires pour trouver du travail. Les plus chanceuses deviennent « bonnes » chez l'habitant, ou se font entretenir par un compatriote. Nombreuses sont-elles qui choisissent, pour leur survie, de se prostituer. Cette réfugiée en témoigne dans le rapport de Smaïn Laacher :

« J'ai besoin d'argent, je me prostitue depuis 2 ans. C'est le HCR qui me donne des capotes. Je ne les utilise pas toujours, je sais que je prends des risques mais je n'ai pas le choix. Je dois nourrir mon bébé. Il ne mange pas 3 fois par jours. 700 dirhams c'est le prix de ma maison, je la partage avec une autre femme qui est comme moi. Avec ce que me donne le HCR, je ne peux pas vivre. Je prends en moyenne 30 dirhams par passe. »³⁹

Ces femmes sont cependant entraînées et socialisées à cette activité par les « anciennes » qui les accueillent en fonction de leur nationalité, de leur ville de provenance et essayent de les faire entrer dans le milieu de la prostitution. Un réfugié témoigne de la socialisation par les pairs qui a lieu au sein de la communauté, ici congolaise, à Rabat :

« Y'a des gens qu'on te recommande, que tu ne connais même pas, juste parce que c'est des congolais. Y'a vraiment cette règle de solidarité et tu ne peux pas y déroger parce que toi-même tu es passé par là. Tu peux pas dire non sinon toute la communauté va parler »

2.5. Alcool et prostitution

Les lieux de prostitution privée sont des lieux souvent liés à la vente d'alcool. Les femmes expliquent en effet la vente d'alcool favorise les passages fréquents d'hommes et un passage plus discret, car lié à une activité marchande associée. Car les allées et venues sont des motifs de pression des bailleurs sur leurs locataires à Rabat.

Un homme de 30 ans témoigne :

« Y'a des cas de prostitution, mais il faut dire qu'avant cela, quand une fille arrive, elle va chercher automatiquement dans sa tête le projet de trouver un mec qui va la protéger et subvenir à ses besoins. C'est le gars maintenant qui va se casser la tête pour trouver de quoi manger.

Maintenant, si elle ne trouve pas un mec, elle va aller s'asseoir avec d'autres filles, tu sais y'a des

³⁹ Les violences faites aux femmes pendant leur voyage clandestin: Algérie, France, Espagne, Maroc, Smaïn Laacher, EHESS- CEMS, Policy Development and Evaluation Service United Nations High Commissioner for Refugees, Avril 2010

endroits connus et elle va se mettre à parler avec elles pour se mettre ensemble et vendre de la bière et de l'alcool. Ca, ça se fait à la maison. Donc deux ou trois filles qui vont se mettre à vendre ça.

Maintenant ca va attirer du monde et là où y'a du monde, il va y avoir pas de la prostitution officielle mais quand même... »

2.6. Les agents de proximité

La prostitution passe par des réseaux, des contacts, mais aussi des agents de proximité qui font l'intermédiaire entre les migrantes et les clients.

Un réfugié, intermédiaire lui même, explique notamment :

« Ça se fait mais si quelqu'un cherche une fille, oui tu peux te renseigner pour trouver une fille. Sinon si y'a des hommes je ne sais pas moi sénégalais qui viennent en vacances il te dit « moi j'ai besoin d'une fille congolaise », tu vas lui trouver ça. Tu vas chercher. »

Une réfugiée qui est passée par la prostitution à ses débuts à Rabat raconte comment elle est entrée dans le milieu à son arrivée. Elle était hébergée chez une camerounaise, amie de son compagnon de route et elle raconte :

« Cette femme, j'ai compris en elle qu'elle voulait me proposer à des hommes, au départ je l'ai entendu dire « ah y'a une fille ivoirienne qui est arrivée là comme ça, est ce que y'a pas quelqu'un qui est prêt à la prendre » parce que si ce dernier arrivait à me prendre comme amie, il pouvait lui donner un pourcentage. Si je réussissais à rester avec ce dernier celui-là allait lui verser une somme mais moi ça n'a pas marché parce que moi je lui ai dit que je suis libre et c'est comme ça que je partais au Yakout (une discothèque de Rabat), je faisais mes bêtises ni vue ni connue et puis je rentre au petit matin. Je menais ma vie comme je voulais. »

2.7. Les maisons closes de traite à Rabat

A une autre échelle, à Rabat, il existe des maisons closes surveillées, quartier général des réseaux de traite. Ces maisons sont situées dans les quartiers populaires où sont concentrés les migrants d'origine sub-saharienne : Takkadoum et Sidi Moussa. Ce sont des maisons entières louées pour loger les filles en attente d'un passage ou d'être vendues. La police et les ONG n'ont pas vraiment connaissance de ces maisons et celles-ci sont gardées par des chairmans ou des agents de proximité armés et très violents.

Une réfugiée dont le mari travaillait dans ces maisons en tant que gardien raconte que :

« A Rabat, les femmes nigérianes sont déjà orientés depuis le pays par leur famille, et elles ne peuvent pas sortir. A Sidi Moussa, y'a tellement de femmes qui sont enfermées dans les maisons. Elles sont devenues les femmes des guides, elles tombent enceintes, les nigériens leur donnent des pilules pour avorter. Parce que mon mari travaillait pour eux, un jour ils m'ont dit qu'il va me montrer, et là j'ai vu beaucoup de femmes nigérianes dans les maisons ! Mon mari était là pour les surveiller, parce que beaucoup de nigériens avaient confiance en lui, mais quand tu débarques dans les chambres, tu vois 10 femmes mais elles ne connaissent même pas le marché, des petites filles, enceintes et tout... »

Un professionnel de l'humanitaire explique lui aussi :

« Il y a aussi des maisons qui fonctionnent comme des maisons closes. A Takkadoum à Rabat mais aussi à Casablanca. C'est des milieux fermés et dangereux. On a un accès très difficile, on commence à avoir plus de contact, on a eu l'année passée quelques cas, mais je pense que l'on commence à mieux connaître le contexte et la cartographie des maisons closes. Il y a la vente d'alcool, c'est des clandestins, y'a beaucoup de facteurs qui font que ça restent difficile d'accès car c'est un cadre très illégal à beaucoup de niveaux. »

3. « LA ROUTE » : CONSEQUENCES ET ENJEUX

1. **Les conséquences psychologiques et sociales de la violence sexuelle**

Les ONG, notamment Médecins Sans Frontières ou Caritas mais aussi l'UNHCR sont conscients de l'urgence que représente la situation de ces femmes. Depuis quelques années maintenant, ces structures proposent des séances de psychothérapie afin que les migrants et réfugiés puissent s'exprimer sur les épisodes traumatiques qu'ils ont pu subir dans leur pays d'origine et sur la route.

C'est pourquoi ces acteurs s'alarment de la violence sexuelle qui est faite aux femmes et qui va en augmentant, notamment à travers le développement des réseaux de traite.

Les consultations chez les partenaires santé et dans les locaux des ONG sont concentrées sur de nombreux effets secondaires de la violence que les femmes ont subie et intériorisée.

1.1 **Des épisodes répétés, un élément constitutif du vécu des femmes**

Smaïn Laacher notifie dans son rapport un phénomène que nous avons remarqué dans notre étude de terrain : la violence sexuelle, pour avoir été vécue plusieurs fois est traumatique mais le discours pour la décrire est quelquefois minimisé par une sorte de pudeur, où la femme serait coupable et où l'épisode traumatique serait un passage obligé pour arriver à bon terme. La violence sexuelle est intégrée et normalisée par les femmes (pas toujours, mais c'est remarqué) comme un élément constitutif de leur vie antérieure.

*« Il me semble qu'il faut appréhender les violences sexuelles non de manière séparée mais comme constitutifs d'une conduite générale et répétée inscrite dans une temporalité qui ne cesse de se prolonger (souvent les femmes que nous avons interviewées et qui ont été violées dans leur pays d'origine font état de multiples viols pendant le voyage) ».*⁴⁰

La plupart des femmes interrogées n'ont pas subi un mais plusieurs épisodes de violence sexuelle et cette violence n'est quelquefois pas propre au voyage, notamment dans le cas de migrantes congolaises, qui connaissent cette réalité, puisque la violence sexuelle est utilisée au Congo actuellement comme arme de guerre. Un réfugié congolais le souligne d'ailleurs en ces termes :

« Non elles savent pas ce qui les attend sur la route mais depuis le pays elles ont connu le viol, c'est pas quelque chose qui est vraiment étrange. C'est difficile de sortir du Congo. ».

⁴⁰ Les violences faites aux femmes pendant leur voyage clandestin: Algérie, France, Espagne, Maroc , Smaïn Laacher, EHESS- CEMS, Policy Development and Evaluation Service United Nations High Commissioner for Refugees, Avril 2010

Le rapport de MSF d'avril 2010 quant à lui précise que :

« On observe une vulnérabilité extrême qui va croissante à mesure du trajet migratoire. De nombreuses femmes subissent des viols dans leurs pays d'origine, sont à nouveau victimes d'épisodes de violence sexuelle sur le trajet avant d'être de nouveau attaquées à la frontière ou sur le territoire marocain. »⁴¹

De plus, on peut malheureusement remarquer que la multiplication des épisodes de violence sexuelle ont pour conséquence de minimiser cet acte d'agression et qu'une fois que la femme a intériorisé ce qui lui est arrivé, elle peut être tellement terrorisée à la vue d'un homme qu'elle retombe dans cette réalité traumatique plus facilement. La chargée de protection de l'UNHCR explique ce phénomène en ces termes :

« Oui, c'est psychologique, les femmes sont déjà fragilisées, elles n'ont pas d'autres stratégies de survie pour survivre et elles sont stigmatisées, alors c'est un cercle vicieux, elles retombent dans cette logique de prostitution pour survivre. ».

Une réfugiée que nous avons interrogée explique très bien le phénomène par lequel une fois la violence sexuelle subie, la femme peut la retourner contre elle et la faire perdurer dans sa vie, dans un souci d'auto destruction :

« Quelqu'un a gâché ma vie maintenant je fais n'importe quoi, je gagne ma vie en continuant à gâcher ma vie et tu ne peux pas arrêter non plus, tu te détruis mais tu ne peux pas arrêter, tu vis avec ça. Par exemple mon enfance était vraiment malheureuse et je ne peux pas oublier ça. Parce qu'à chaque fois qu'un homme te pénètre tu te rappelles de ça, même si une femme lave bien son truc, mais tu te sentiras toujours sale, même si elle se rase tout, elle se sent sale, tu vois toujours l'homme qui t'a fait ça, tu n'oublies pas son visage... »

C'est encore pire pour les femmes victimes de la traite, où la violence sexuelle est quotidienne et normalisée par les agresseurs. Après un véritable lavage de cerveau, ces femmes considèrent la violence sexuelle comme banale et n'ont plus conscience de ce qui leur arrive. Un professionnel de l'humanitaire exerçant à Oujda souligne cela en ces termes :

« Il arrive un moment où tu ne sais plus où tu en es parce qu'il arrive que tu vois des femmes qui sont en train d'être exploitées mais qui n'arrive pas à le réaliser qu'elles sont dans un réseau, elles te disent oui j'ai un petit ami, on va partir là bas... elle le réalise une fois que le chairman commence à vouloir les vendre et à parler d'argent au téléphone devant elles. C'est là qu'elles se rendent compte. »

1.2 Des symptômes post-traumatiques

La santé mentale des femmes qui ont subi des violences sexuelles est bien sûr mise à mal par ces épisodes qui reviennent sans arrêt en mémoire, comme cité plus haut.

Médecins Sans Frontières est l'acteur le plus à même de parler de ces symptômes, même si le reste des acteurs observe aussi dans leurs actions ces symptômes post-traumatiques.

Le rapport de MSF qui est paru en 2010 explique que :

« Une fois de plus, les femmes victimes de violences sexuelles forment un segment

⁴¹ Violence sexuelle et migration : La réalité cachée des femmes subsahariennes arrêtées au Maroc sur la route de l'Europe, MSF Espagne, 07 avril 2010

particulièrement vulnérable au sein de cette population : rien qu'en considérant le total des femmes qui ont fourni leur témoignage à MSF, 23 % se sont retrouvées enceintes suite à ces viols. Par ailleurs, 35 % présentaient divers problèmes de santé sexuelle et reproductive liés aux épisodes de violence sexuelle, et 33 % ont déclaré des problèmes d'ordre psychologique résultants également de ces viols: insomnie, anorexie, cauchemars, stress et anxiété, dépression, passivité affective, fort sentiment de culpabilité ou de honte, pensées suicidaires, etc. »⁴²

Le rapport de Smaïn Laacher rappelle que :

« Il s'agit d'évènements d'une telle intensité et d'une telle gravité qu'une de ses caractéristiques, et non la moindre, est le fait de revivre pendant des années l'événement en pensée de manière persistante, dérégulant ainsi l'ensemble des relations sociales et affectives par un évitement des situations qui rappellent l'événement »⁴³

De même, un professionnel de santé à Oujda témoigne du fait que dans ses consultations, la santé mentale de ces femmes est largement amputée par leur vécu traumatique :

« Ici quand même elles arrivent à parler on voit des femmes qui ont des crises d'hystéries, des crises de convulsions, elles sont dépassées, elles ont dépassées leur possibilité de contrôler toute la violence qu'elles ont reçues, parce qu'il n'y pas seulement la violence sexuelle, il y aussi les chantages, les blackmails... Ça c'est plus grave pour la santé mentale de la femme que si elle se fait violer dans son appréciation après et puis il y a toutes sortes de contrôles avec le vaudou, le maraboutage, y'a de véritables lavages de cerveau, donc nous on ne sait pas ce que tu peux dire à cette femme, est ce qu'elle ne va pas tout raconter au chairman »

Un professionnel de MSF à Rabat témoigne également de l'inconscience de ces femmes d'être exploitées sexuellement, pour les femmes qui sont dans la prostitution à Rabat :

« Les femmes aussi ne sont pas conscientes de leur propre exploitation, elles pensent que c'est la normalité. Elles n'ont pas les moyens psychologiques de se rendre compte de quoi elles sont victimes, ce serait trop dur à réaliser.

Quand on a fait l'atelier de sensibilisation avec le HCR, on a entendu des choses où les hommes se justifiaient de manière très normative d'actes comme le viol conjugal, ou les agressions, le rapport est inversé. On entend des choses comme « il a été gentil, il ne m'a pas violé ».

Le fait de vivre en permanence, et parfois depuis le pays d'origine, dans cette violence où le corps est un moyen d'échange peut faire perdre la perception de la frontière qui existe entre acte sexuel consenti ou non, entre viol et rapport sexuel normal. L'horreur de la violence sexuelle est alors inversée pour devenir normalisée, dans un contexte de survie où tout se vend.

1.3 Un déni et un oubli forcé

Comment survivre quand on a vécu des épisodes traumatiques ?

Le déni ou l'oubli forcé est un processus psychologique classique de survie à des traumatismes et les femmes victimes de violences sexuelles le développent.

⁴² *Violence sexuelle et migration : La réalité cachée des femmes subsahariennes arrêtées au Maroc sur la route de l'Europe*, MSF Espagne, 07 avril 2010

⁴³ *Les violences faites aux femmes pendant leur voyage clandestin: Algérie, France, Espagne, Maroc*, Smaïn Laacher, EHESS- CEMS, Policy Development and Evaluation Service United Nations High Commissioner for Refugees, Avril 2010

Des réfugiées que nous avons interrogées se défendaient d'avoir été violées alors que même leurs récits contredisaient leurs déclarations.

Ne pas dire pour oublier, ne pas répéter ce qui s'est passé pour ne pas répéter ces événements dans le langage : ce sont là leur stratégie pour survivre.

Comme l'explique le sociologue Pierre Bourdieu, l'individu recrée sa propre histoire au fur et à mesure de son existence dans le but de légitimer ses choix à postériori ⁴⁴ et dans le cas présent, dans le but de pouvoir survivre à un traumatisme trop profond. Le viol est alors nié.

Smaïn Laacher dans son rapport de mars 2010 explique de manière précise comment ce processus d'oubli est adopté par la femme qui a vécu des périodes traumatiques de violence sexuelle :

« Les conditions du voyage, souvent extrêmement difficiles, autorisent consciemment ou non l'oubli de certains souvenirs et une focalisation (parfois obsessionnelle) sur certains événements particulièrement dramatiques qui du même coup occultent toute une série de souvenirs sur d'autres étapes. »⁴⁵

Un homme réfugié explique comment cet effort d'oublier est courant dans la communauté migrante après les épisodes traumatiques vécus sur la route, la violence sexuelle y compris :

« Si, les gens savent c'est une honte pour la fille. Tout le monde sait comment ça se passe mais une fois arrivé on essaye d'oublier... »

Une réfugiée témoigne également de sa volonté d'oublier son viol une fois arrivée à Rabat pour reconstruire une nouvelle vie :

« Je peux plus supporter et si les gens savent ce qui t'est arrivé tu vas devenir une référence, un sujet de conversation et personne ne voudra te prendre en mariage. Tu vas essayer de reconstruire ta vie ailleurs, t'enfuir loin pour effacer. »

Au delà de cette volonté d'oublier et de reconstruire une vie où on ne parlera plus de ce qui s'est passé sur la route, l'ostracisme social qui suit le viol pour une femme dans les communautés sub-sahariennes est également la cause de ce silence qui entoure les victimes de viols.

1.4 Un ostracisme social : la femme responsable de son viol

Si le viol est connu des autres membres de la communauté, alors la femme subira un ostracisme qui va à l'exclure de ses compatriotes, augmentant alors encore sa difficulté à survivre :

Un réfugié congolais témoigne de l'aide qu'il a apporté à une autre réfugiée afin que le silence soit fait sur son viol, qui a eu lieu à la frontière algérienne :

⁴⁴ *L'illusion biographique*, In *Raisons pratiques, Sur la théorie de l'action*, Pierre Bourdieu : Paris, Éd. du Seuil, 1994. Chapitre 3 : Pour une science des œuvres. Annexe 1.

Bourdieu avance qu'«*On est sans doute en droit de supposer que le récit autobiographique s'inspire toujours, au moins pour une part, du souci de donner sens, de rendre raison, de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective, une consistance et une constance, en établissant des relations intelligibles, comme celle de l'effet à la cause efficiente, entre les états successifs, ainsi constitués en étapes d'un développement nécessaire*»

⁴⁵ *Les violences faites aux femmes pendant leur voyage clandestin: Algérie, France, Espagne, Maroc*, Smaïn Laacher, EHESS- CEMS, Policy Development and Evaluation Service United Nations High Commissioner for Refugees, Avril 2010

« Y' un groupe qui est passé avec nous, ils ont traversés la frontière mais quelques kilomètres après ils sont tombés avec des policiers, ils ont pris la seule fille du groupe, elle a été violée, ce qui fait que les gens ont dit que par après la fille a été enceinte, elle habite même ici à Rabat, elle est même reconnue par le HCR, son enfant était clair et métisse. On s'est dit entre nous que tous les gens qui connaissaient l'histoire, on va garder ça secret pour la protéger. La fille disait qu'elle sortait avec un français quand elle était au Mali. »

Reconstruire sa vie après la route, c'est la volonté de ces hommes et des ces femmes qui ont partagé une expérience commune mais ne souhaite pas en reparler ni en garder des traces ou des séquelles apparentes. Si l'on pose la question aux réfugiés, la réponse est presque toujours la même : le viol est une honte. Même s'il est partagé par de nombreuses femmes sur la route, le mieux est de ne pas en parler :

« Y' a beaucoup de femmes qui peuvent pas raconter ce qui est arrivé, vraiment beaucoup mais elles ne peuvent pas dire ça. C'est une honte. C'est honteux ! Nous, dans la communauté, on sait ça on sait que nos femmes ont été violées mais tu ne peux pas le dire. Comment tu vas raconter ça ? J'ai été là- bas et on m'a fait ça ... non ! Après tu n'auras pas de mariage »

Cette attitude est largement dictée par la domination patriarcale et masculine qui attribue le viol à la victime et qui fait de la femme la fautive de sa propre agression. Ce qui compte, c'est que cela ne soit pas connu de la sphère publique comme si cela n'avait pas existé, quitte à ce que la femme porte ce traumatisme seule. Un réfugié raconte que:

« Une femme ne peut pas se confier à la communauté quand elle a été violée. Parce que si tu le fais, tout le monde va être au courant. Tu gardes ça pour toi. Même si c'est quelqu'un d'une autre communauté. Ce sera toujours de la faute de la femme. Les femmes ne peuvent pas se plaindre »

La conclusion est la suivante : ces femmes sont ostracisées suite à leur voyage dramatique comme l'explique Smaïn Laacher :

« C'est, ainsi que le cas des femmes qui ont été violées pendant le voyage et qui se sont retrouvées, de ce seul fait, mises au ban de leur communauté d'origine et même plus largement de l'ensemble des communautés sub-sahariennes. Et la « ville de transit » (Alger, Rabat, etc.) ne sera pas beaucoup plus protectrice que la ville ou le village d'origine. »⁴⁶

1.5 Plus jamais !

Est ce qu'elles savaient ce qui les attendait ? Est ce que cette violence était un choix calculé pour migrer ? Cette question est souvent posée dans les études sur les violences faites aux femmes sur les routes de migrations (notamment le rapport de Smaïn Laacher et le rapport de MSF d'avril 2010) :

« La seconde remarque se présente sous la forme d'une question souvent posée: peuvent-elles savoir ou savent-elles (lorsqu'on est une femme candidate à l'immigration clandestine) « ce qui les attend ? » quand elles décident de partir pour un long voyage incertain et sans documents

⁴⁶ Les *violences faites aux femmes pendant leur voyage clandestin*: Algérie, France, Espagne, Maroc, Smaïn Laacher, EHESS- CEMS, Policy Development and Evaluation Service United Nations High Commissioner for Refugees, Avril 2010

légaux ? Autrement dit, prennent-elles des risques calculés et en toute connaissance de cause, ou n'ont-elles aucune idée des drames possibles liés à ce type de voyage? Pour quasiment toutes nos interviewées, quelle que soit leur condition juridique et sociale au moment de l'entretien, la réponse est affirmative: « on ne le savait pas ».⁴⁷

Au vu des témoignages que nous avons recueillis : non elles ne savaient pas. Ou si elles savaient, elles n'imaginaient pas Et si cela était à refaire, jamais elle ne mettrait le pied dans l'engrenage de cette route terrestre qui les a traumatisées. Elles n'avaient pas le choix, mais elles ne le referaient pas, ou « pas comme ça ».

Ainsi une réfugiée, lorsqu'on lui pose la question crie que :

« J'ai vu tellement de choses, je ne pourrai JAMAIS retourner, je ne pourrai pas revivre ces choses que j'ai vu, NON (elle crie) ! »

Une autre réfugiée nous dit que :

« Je ne souhaite à personne de vivre ça. Plus jamais je ne referai de voyage clandestin, même si le pays où je suis ce n'est pas bien, et si je souffre, je resterai. Plus jamais ça, et je ne souhaite à personne de le vivre. Il n'y a pas de moments en sécurité »

2. Des tentatives de réponses des ONG, des associations locales et des institutions internationales

Face au phénomène que nous venons de décrire, les ONG et institutions internationales ainsi que les associations locales souhaitent réagir et mettre des dispositifs en place pour contrer ou du moins colmater les conséquences de ces violences, à défauts de pouvoir les contrôler puisqu'elles sont transfrontalières et souvent avec la complicité des autorités locales.

⁴⁷ Les *violences faites aux femmes pendant leur voyage clandestin*: Algérie, France, Espagne, Maroc , Smaïn Laacher, EHESS- CEMS, Policy Development and Evaluation Service United Nations High Commissioner for Refugees, Avril 2010



Figure 8 – La voiture de MSF. Oujda.

Photo : Anne-Laure Charbonneau

2.1 Une volonté de travailler en coordination

A Rabat par exemple, des réunions conjointes entre les différents acteurs qui travaillent avec les migrants sont organisées, spécialement sur le thème des Sexual and Gender Based Violences (SGBV).

Ce sont des réunions mensuelles ou bi-mensuelles qui réunissent des ONG comme Caritas ou Médecins sans frontières mais aussi les partenaires médicaux et sociaux de l'UNHCR (Action Urgence et la Fondation Orient Occident) et des représentants des hôpitaux publics qui travaillent en coordination avec le UNHCR et les ONG (l'hôpital Avicenne notamment).

Une cellule de protection spéciale a en effet été créée en 2009 pour accueillir toutes les femmes en détresse, particulièrement victimes de violences sexuelles, à l'hôpital public d'Avicenne. Cette cellule de protection concerne les femmes et les enfants, qu'ils soient migrants ou marocains et est coordonnée par une femme médecin spécialisée dans la question.

Même si l'accès à l'hôpital reste compliqué pour les migrants et les réfugiés, l'existence de cette cellule de protection montre l'émergence d'une prise de conscience en ce qui concerne la prise en charge nécessaire des femmes et des enfants (les mineures sont concernées) victimes de violences sexuelles et sexistes, que ces femmes soient migrantes ou non puisque la cellule s'adresse également aux marocaines.

De plus, des cellules psychologiques sont présentes à Rabat afin d'ouvrir un espace de paroles aux migrants (Caritas) ou aux réfugiés (Fondation Orient Occident) qui le souhaitent. Des

psychologues travaillent en coordination avec les agents sociaux de terrain et des ateliers de paroles sont organisés.

Ci-dessous le document UNHCR qui décrit la procédure de soutien aux victimes des SGBV :⁴⁸

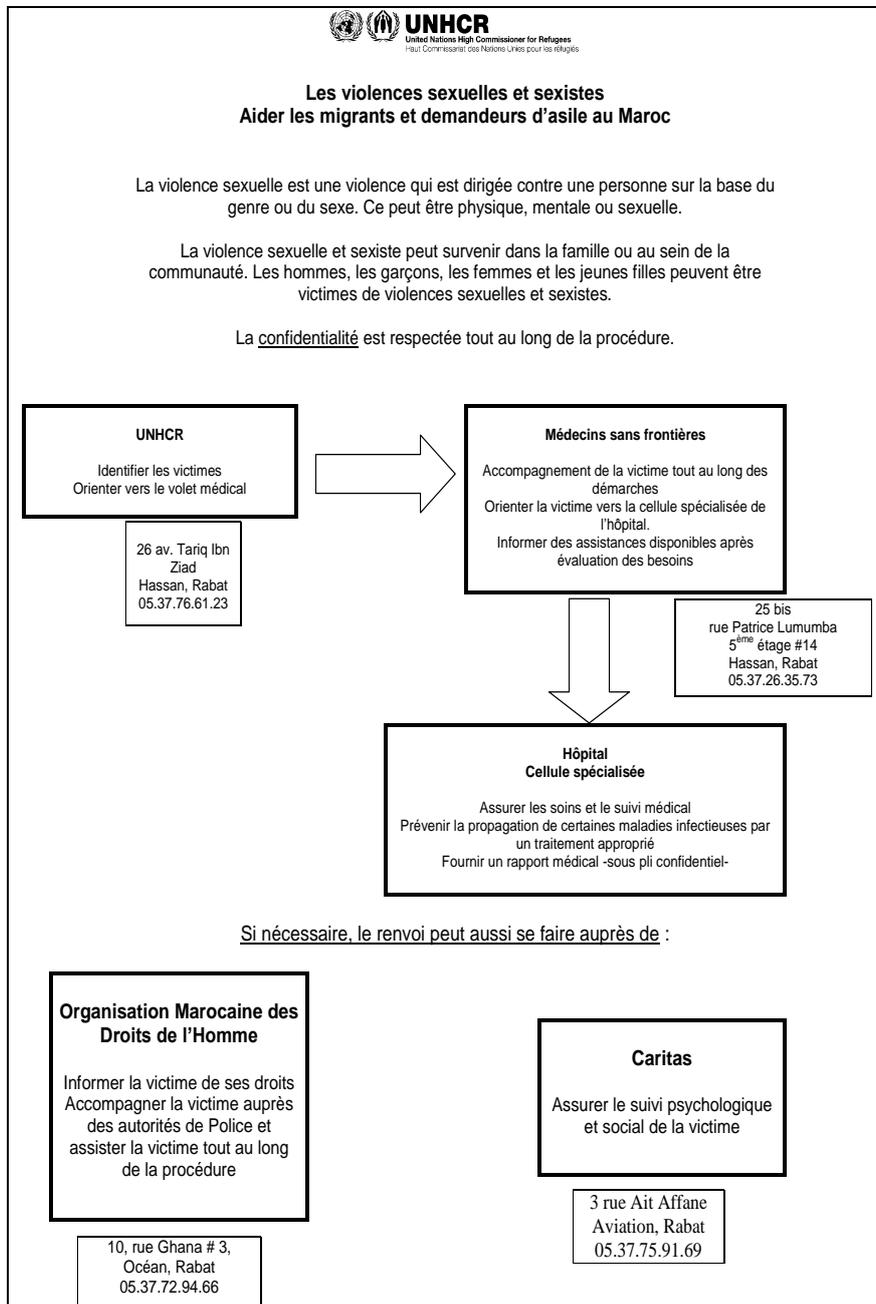


Figure 9 – Procédure UNHCR de soutien aux victimes des SGBV (sexual gender based victims). UNHCR Rabat

⁴⁸ Sexual Gender Based Victims

2.2 Des séances de sensibilisation

A Oujda comme à Rabat, des séances de sensibilisation sont organisées afin de parler de ce thème et de briser le silence qui l'entoure.

A Rabat, des séances de sensibilisation sont organisées dans les hôpitaux et dans les locaux des partenaires médicaux des institutions humanitaires afin de sensibiliser le personnel soignant à l'accueil de populations sub-sahariennes. Ces séances font partie du programme de l'UNHCR et sont relayées par les partenaires.

La sensibilisation touche aussi les populations migrantes et réfugiées afin de faire tomber des préjugés et jugements sexistes qui empêchent la parole autour des viols subis et des traumatismes qui entourent les violences sexuelles et sexistes.

A Oujda, une sensibilisation dans les commissariats a été prévue courant 2010 par Médecins sans frontières afin de sensibiliser les forces de police aux risques sanitaires que présentent les refoulements quand ils touchent certaines catégories de migrants telles que les femmes enceintes par exemple, mais aussi pour sensibiliser aux séquelles mentales et physiques qui suivent tout acte de violences sexuelles.

Des ateliers de paroles sont organisés à Oujda dans les tranquillos par Médecins Sans Frontières également afin de pouvoir dialoguer avec les femmes qui subissent les actes de violences sexuelles liés à la traite ou liés au franchissement des frontières et espaces migratoires.

2.3 Des publications pour informer

L'UNHCR et Médecins sans frontières commencent à publier depuis 2009 des rapports ayant pour thème spécifique la violence sexuelle et sexiste et ses conséquences sur les migrantes et réfugiées sub-sahariennes.

Médecins sans frontières a publié en 2005, puis 2007 des études faisant mention du phénomène mais dans des études consacrées à la violence, notamment policière, sur les routes et dans les zones frontalières.

Aujourd'hui, en avril 2010, MSF a publié un rapport faisant un état des lieux de la violence sexuelle au Maroc sur les migrants sub-sahariens et une cartographie des lieux de violence.

L'UNHCR a confié au chercheur Smaïn Laacher le soin d'étudier ce phénomène et celui-ci a publié en mars 2010 un rapport de 65 pages documenté exclusivement sur le thème des violences sexuelles faites aux femmes sur les routes de migrations en partant du Maghreb jusqu'en Europe.

Ces publications visent à informer mais elles ont aussi un rôle politique évident : celui de dénoncer et d'entamer des démarches pour faire évoluer la situation sur le terrain.

Le rapport de MSF de 2010 finit d'ailleurs par une série de recommandations à destination des institutions publiques afin de mieux répondre au besoin de prise en charge des femmes victimes de violence sexuelles :

« Différentes mesures adoptées par certains départements ministériels en collaboration avec les associations locales ont permis de formuler des réponses : un plan opérationnel pour appliquer la stratégie de lutte contre la violence envers les femmes, des cellules de protection juridique dans certains tribunaux et quelques cellules de protection dans les hôpitaux.

Malheureusement, la plupart de ces ressources sont limitées et peu connues. En outre, la stigmatisation subie par la femme subsaharienne, tant en raison de sa condition de femme que de son origine et de sa situation irrégulière, lui empêche l'accès à une prise en charge complète comprenant les aspects sociaux, médicaux, psychologiques et juridiques, ce qui la place dans une situation de grande vulnérabilité. Il reste clair que les victimes de violence sexuelle ont besoin d'une prise en charge complète.

Sur la base de son expérience sur le terrain au Maroc, MSF considère :

- La création de cellules de protection policière n'est pas une garantie pour l'accueil, la protection et la prise en charge des victimes, étant donné leur statut de sans-papiers. Les femmes MSS qui s'adressent aux commissariats ou aux gendarmeries peuvent être arrêtées et renvoyées vers la frontière en quelques heures.*
- Malgré les signes de bonne volonté au sein des organisations sociales et des institutions, il n'existe toujours pas de ressources spécifiques pour les femmes migrantes d'origine subsaharienne. Leur situation irrégulière complique une fois de plus les possibilités d'un accueil prolongé au sein du rare tissu social existant.*
- Dans le cas spécifique de la prise en charge psychologique, celle-ci n'est pas adaptée aux particularités culturelles ou linguistiques de ce groupe.*
- Les femmes MSS (migrantes sub-sahariennes) qui échappent aux réseaux de traite d'êtres humains sont de toute évidence en grand danger. Cependant, il n'existe pas de mécanisme de réponse coordonnée qui puisse assumer de tels cas. »⁴⁹*

Médecins Sans Frontières a été reçu par le Ministère de la Justice lors de la publication de son dernier rapport sur notre thème et un dialogue a donc été possible entre l'ONG et le gouvernement marocain. Le souhait ultime est de commencer un dialogue avec le Ministère de l'Intérieur, comme le souhaite l'UNHCR afin de parler du statut légal des migrants les aussi des pratiques policières marocaines. Mais cela reste encore à faire.

Un médecin qui travaille pour MSF à Rabat explique que :

« C'est le fait de lire nos rapports qui a conscientisé face à cette problématique. On commence à avoir une réponse du côté du HCR, des ONG..

On envoie des femmes là-bas aussi au HCR. Tous les acteurs sont assez d'accord pour dire qu'il y a une urgence à collaborer ensemble, à travailler sur ça. Parce que c'est une question, la violence sexuelle, qui existe aussi pour les marocaines, donc on voudrait créer une question globale avec les institutions étatiques et ne pas créer un système parallèle pour les migrants. »

⁴⁹ *Violence sexuelle et migration : La réalité cachée des femmes subsahariennes arrêtées au Maroc sur la route de l'Europe*, MSF Espagne, 07 avril 2010

2.4 Le travail de terrain dans les règles du jeu des acteurs migrants

Les agents de terrain, notamment à Oujda, essaient de travailler avec les femmes victimes de la traite et de violences sexuelles récurrentes. Mais comme expliqué plus haut dans cette étude, le travail avec les chairmans ne se fait pas aisément puisque ceux-ci veillent sur « leurs » femmes comme sur un bien marchandable et n'acceptent pas que les acteurs de l'humanitaire revendiquent la liberté de ces femmes ou les approchent de trop près.

Les professionnels de terrain témoignent de leur obligation de travailler dans les règles de ces gangs, dans le but de faire quelque chose même si le maximum n'est pas possible.

Un professionnel de santé à Oujda explique que:

« On a 100 % d'accès aux ghettos, les francophones, les anglophones mais quand on touche à des activités qui à leur avis mettent en danger leur fonctionnement par exemple on parle avec les femmes seules pour les ateliers de santé mentale et pour eux ça c'est bizarre, on ne donne pas de médicaments, pas de couvertures, pas de consultations, on les emmène pas à l'hôpital. Pour eux on est des espions. Ils savent qu'on connaît, ça marche comme ça, on laisse faire mais ils nous laissent faire aussi. Les limites doivent être claires pour pouvoir travailler. Sinon on ne peut pas travailler. On répète toujours qu'on n'est pas des espions. »

Il ajoute que :

« On peut parler avec le chairman, mais avec des limites très claires, nous sommes des médecins, on ne peut pas assurer la sécurité mais on fait attention avec les armes à feu, ne pas en voir.

On doit donner les soins tranquillement, avec la bonne manière de parler, avec la communication pour pouvoir continuer à travailler parce que si tu fais un faux pas, tu n'auras plus accès à ces ghettos. C'est un compromis pour travailler. Parce que même si on sait que la fille est en train d'être violée, on doit la ramener. »

De même un professionnel humanitaire explique :

« Je sais ce qui se passe, je connais Al Pacino, c'est un mafieux national mais je suis obligé de travailler avec lui si je veux avoir accès aux migrants et pouvoir les aider. Si on ne travaille pas avec eux, y'aura des bagarres avec la gendarmerie et ça mettra à plat tout le travail fait depuis des années donc il vaut mieux communiquer avec eux, ce n'est pas encore le temps de dénoncer parce que si on dénonce maintenant, ça va exploser. Ce n'est pas encore le temps. »

Travailler avec la mafia locale n'est pas un compromis facile mais c'est le seul moyen que les acteurs de terrain ont pour pouvoir approcher les femmes victimes de la traite et leur venir en aide.

CONCLUSION

Les sciences humaines affirment actuellement que le phénomène migratoire est plus transnational qu'étatique ; les réseaux de trafic transnationaux que nous avons observé le démontrent une nouvelle fois. Les migrants partagent une expérience commune et partageront cette expérience une fois arrivés dans le pays de transit ou d'accueil. Ils viennent de « là-bas » pour aller « ici », du Sud vers le Nord, la logique est au-delà de l'approche classique des frontières nationales, elle définit des espaces nouveaux, importants à définir lorsqu'on parle de migration. On le voit bien lorsqu'ils nomment, indifféremment aux frontières qu'ils traversent leur réalité migratoire : « la route », ils vont vers le même point d'arrivée. Les logiques de circulation évoluent, les routes aussi. Notre étude porte donc sur une route à un moment T, et dans un contexte particulier, mais mouvant.

Nous avons posé quatre hypothèses :

1- La violence sexuelle est une monnaie d'échange au même titre que les moyens financiers pour le passage des frontières dans les migrations intra-africaines et vers l'Europe.

2 / Des stratégies de protection sont mises en place par les groupes de migrants envers leurs femmes afin de réagir à cette violence de la route.

3/ Les carrefours de migration, les villes-carrefour sont des lieux où la femme doit affronter une très forte criminalité et une violence sexuelle accrue.

4/ Les autorités jouent un rôle à déterminer dans la violence sexuelle.

Pour répondre à ces hypothèses, nous avons conclu que :

1/ L'hypothèse 1 est validée : le corps de la femme est bien une monnaie d'échange à part entière pour le passage des frontières.

2/ Les interactions entre les migrants jouent un rôle essentiel quant à la violence sexuelle puisque elles peuvent varier et évoluer au cours de la route entre oppression et protection, mais aussi en ciblant la femme comme une marchandise à ne pas abimer dans le but de la faire travailler dans le commerce du sexe. Ces interactions entretenues par les migrants et réfugiés sont une réalité à ne pas omettre pour comprendre comment la violence sexuelle est créée et perdure sur les routes

entre chantage et relations de pouvoir.

3/ La cartographie des villes-carrefour est certes à retenir mais on peut l'affiner en parlant d'espaces marginaux, de zones d'attentes, en marge des villes qui accueillent les migrants, les cachant certes des autorités locales et assurant une certaine « tranquillité (les « tranquillos » d'Oujda) mais également augmentant le risque de violence sexuelle, notamment par cet isolement et cette promiscuité forcée. Ces pôles de transit sont à ajouter à notre cartographie initiale pour comprendre la logique des routes de migration.

4/ Les forces de police, dans une logique de laisser-faire ou de corruption et de complicité avec les trafiquants, tiennent un rôle actif et passif à la fois dans la traite des femmes et leur envoi vers l'Europe. Cette réalité a été très compliquée à aborder durant l'étude puisque les acteurs avaient peur d'en parler et d'être enregistré par crainte de représailles.

La violence sexuelle apparaît donc bien comme un élément constitutif du voyage et des routes migratoires qui mènent vers le Maroc par l'Est et elle n'est absolument pas un simple effet collatéral.

Les femmes qui sont touchées par cette violence en garde des séquelles à long terme qui se manifestent de manière chronique soit par la réinscription dans des conduites d'exploitation sexuelle soit par des symptômes médicaux alarmants. Le rejet des événements de la route est quasi systématique pour elles et pour leurs enfants, même dans le cas où elles n'ont pas été violentées puisque elles connaissent, tout comme leurs compatriotes masculins les conditions, les chantages, les pressions et les dangers qui les attendent en cas de retour, de déplacement interne ou de refoulement.

D'un point de vue plus macro-sociologique, on observe l'existence, la sédentarisation et même l'augmentation (selon les indicateurs des recensements de Médecins Sans Frontières notamment) des réseaux organisés à des fins de traite humaine à destination des pays européens. La gravité de ces réseaux est à notifier et à signaler sur le plan international.

Le Maroc semble ne pas arriver à gérer la situation sur son territoire et la responsabilité internationale est engagée puisque ces réseaux touchent divers territoires africains et européens. On ne peut laisser les acteurs locaux « se débrouiller » plus longtemps avec cette mafia transnationale, qui est cependant une conséquence directe de la fermeture des frontières européennes et donc de la criminalisation des routes et des passages.

Cette criminalisation, on l'a observée dans ce rapport, est très localisée par zones, par villes et par communautés. Les migrants et réfugiés qui voyagent doivent suivre des routes de plus en plus dangereuses d'un point de vue sécuritaire et humain : les réseaux les attendent. Les femmes sont les acteurs les plus vulnérables, et les plus violentées car les plus vulnérables. Elles doivent passer entre les mailles d'un filet qui se resserrent de plus en plus au fil des années et elles peuvent se retrouver en position d'extrême dépendance, voire d'esclavage total.

Il est primordial de parler de ce phénomène et d'en comprendre les ressorts afin de mieux pouvoir le combattre, c'est la responsabilité de toute une communauté d'acteurs : chercheurs, institutions internationales et également ONG et gouvernements concernés.

Ainsi, la réflexion pouvant aboutir à une solution globale et appropriée pourra être entamée puisque comme le dit un professionnel de l'humanitaire interrogé « *Si on libère toutes ces femmes il faudra que des structures appropriées soient disponibles, il faudra être prêts.* »

BIBLIOGRAPHIE

Rapports de l'UNHCR

- *Les violences faites aux femmes pendant leur voyage clandestin: Algérie, France, Espagne, Maroc*, Smain Laacher, EHES- CEMS, Policy Development and Evaluation Service United Nations High Commissioner for Refugees, Avril 2010

Rapports de médecins sans frontières :

- *Violence sexuelle et migration : La réalité cachée des femmes subsahariennes arrêtées au Maroc sur la route de l'Europe*, MSF Espagne, 07 avril 2010
- *Violence et immigration: rapport sur l'immigration d'origine subsaharienne en situation irrégulière au Maroc*, MSF Espagne, 29 septembre 2005
- *Violence et immigration, deux ans plus tard : rapport sur l'immigration d'origine subsaharienne en situation irrégulière au Maroc et dans les zones frontalières*, MSF Espagne, février 2008.

Revues, Rapports des ONG de la Société civile

- *Les Violences Sexuelles : Arme de Guerre, Entrave à la Paix*. Revue No. 27 , Forced Migration Review, Migration Forcée - University of Oxford, Mar 2007
- *Aux frontières de l'Europe. Contrôles, enfermements, expulsions*, Migreurop, Rapport 2009-2010, 128 pages
- *Enfants : les malmenés des migrations*, Causes Communes n°64, publications de La Cimade, Paris, mars 2010
- *Maroc : le cadre juridique relatif à la condition des étrangers*, Publication du Gadem, association partenaire de La Cimade, 48 pages - janvier 2009
- *Les droits des femmes migrantes : une réalité invisible*, 2009
http://www.womenslinkworldwide.org/pub_migrantwomen.html
- *Violence against Migrant and Refugee Women*, 2008.
http://en.euromedrights.org/files/Reports/Violence_against_migrant_women_357255620.pdf
- *Flux et contre-flux entre l'Espagne et le Sénégal. L'externalisation du contrôle des dynamiques migratoires vers l'Afrique de l'Ouest*, GABRIELLI Lorenzo Asylon, n°3, avril 2008. Accessible en ligne à l'adresse <http://terra.rezo.net/rubrique13.html>.

- *Rafles subsahariens au Maroc* », Jérôme Valluy, Vacarme, Paris, 2007, n°39.

Sur les violences au Congo, un des pays de départ.

- *La guerre dans la guerre, violence sexuelle contre les femmes et les filles dans l'est du Congo*, Human Rights Watch Rapport, Juin 2002
- *Sexual violence in South Kivu*, Claudia Rodriguez. 2007, Forced Migration Review 27
- *Crimes sexuels en République démocratique du Congo (RDC) : Briser l'impunité*, Rapports et études de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) 2008
- *Woman and violence*, DAVIES, H., London, Zed books, 1994
- *Introduction : Persécutions genrées des femmes*, avec J. Freedman, Persécutions des femmes. Savoirs, mobilisations et protections, Bellecombe-en Bauge, Ed. du Croquant, nov. 2007

Sur l'UNHCR :

- *Le HCR, les personnes déplacées de l'intérieur et les groupes*, T. Morris, RMF25, <http://www.migrationforcee.org/pdf/MFR25/MFR25.pdf>
- *Contribution à une sociologie politique du HCR le cas des politiques européennes et du HCR au Maroc*, Jérôme Valluy, Paris, TERRA-Ed (Coll. Études), mai 2007, 74p

Méthode sociologique :

- *L'illusion biographique*, In *Raisons pratiques, Sur la théorie de l'action*, Pierre Bourdieu : Paris, Éd. du Seuil, 1994. Chapitre 3 : Pour une science des œuvres. Annexe 1.
- *L'entretien compréhensif*, Jean-Claude Kaufmann Paris, Nathan, 1996.
- *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Stéphane Beaud et Florence Weber, Paris : Éd. la Découverte, coll. « Guide repères », 1997,
- *Chapitre 1. les représentations*, in «*la mise en scène de la vie quotidienne, La présentation de soi*, Erving Goffman 1973 p. 25-49 Paris : Les éditions de Minuit.